CULTIVONS
LE POUVOIR D'AGIR

#03
2025-2026
1 AN D'ENGAGEMENT SÉNATORIAL ET RÉGIONAL



DOSSIERS

Finances locales p.4

Loi Littoral et îles pp.16 & 36

Intelligence artificielle p.50

Agriculture p.54

FOCUS

Réouverture du cabinet de radiologie de Ploërmel p.22

En immersion dans l'EHPAD de Ploërdut p.26

Bilan de mi-mandat p.32

RESSOURCES PRATIQUES

Finances, santé, sécurité, statut de l'élu, mobilités, éducation, transitions… : accédez à tous les supports de formation pp.8-13

Souveraineté numérique p.45

Simon Uzenat
SÉNATEUR DU MORBIHAN
Conseiller régional de Bretagne

SOMMAIRE

VOS PRÉOCCUPATIONS, NOS ACTIONS

- Ateliers parlementaires : édition spéciale formation pour les élus de mars 2026 — 8
- Finances locales — 4
- Aménagement du territoire — 14
- Services publics — 20
- Éducation — 28
- Santé — 22
- Mobilités — 48
- Culture et sports — 46
- Agriculture, pêche, alimentation et eau — 54
- Climat Économie — 52
- Droits & libertés — 56

LIENS AVEC LES ÉLUS

- Remise de la médaille du Sénat aux Maires du Morbihan — 18
- Vœux 2026 — 30
- Vous accueillir au Sénat — 31
- Bilan de mi-mandat — 32
- Avec les élus sur le terrain — 36
- Le collectif à la morbihannaise — 62
- Équipe parlementaire — 64

ACTUALITÉS

- Travail de mémoire — 58
- Canicule : accompagner les acteurs de terrain — 43
- Rave party illégale aux Forges de Lanouée — 42
- Souveraineté numérique — 45
- Mes combats pour l'emploi industriel — 44
- Empreinte environnementale de l'intelligence artificielle — 50



NOS ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE

Mon action dans le Morbihan

Mon action au Sénat

Amendement adopté par le Sénat

Amendement rejeté par le Sénat

Mes interventions en vidéo

Sujets en lien avec les compétences régionales

ÉDITO



Madame, Monsieur, Cher·e collègue,

La session parlementaire 2025-2026 aura été marquée par de nombreuses actualités, souvent lourdes et anxiogènes, à l'échelle internationale et européenne comme à celle de notre pays et de nos territoires. La lutte contre le dérèglement climatique, la réduction des inégalités, la défense de l'État de droit ici et ailleurs, appellent la mobilisation de tous les talents et réclament un engagement sans relâche.

À cet égard, les élections municipales de mars ont encore démontré l'attachement de nos concitoyens à la démocratie locale ainsi que la vitalité de nos communes et de nos intercommunalités. Je remercie une nouvelle fois tous les élus du mandat précédent pour leur travail et renouvelle mes chaleureuses félicitations à celles et ceux qui ont été élus ou réélus.

Septembre 2026 marque aussi la fin de la troisième année du mandat sénatorial que vous m'avez confié et il m'a donc semblé important de vous présenter un bilan à mi-parcours de mon engagement, en complément du rendu compte et de la co-construction de l'action législative que j'organise régulièrement près de chez vous dans le cadre des ateliers parlementaires. Comme vous pourrez le constater, nous avons réalisé ou commencé à réaliser la quasi-totalité de nos engagements de campagne et je veux saluer l'implication sans faille de mes colistiers Pascale Gillet, Philippe Jumeau, Sophie Bouchon et Jean-Charles Lohé.

Ce magazine comprend à nouveau de nombreuses informations et solutions pratiques pour faciliter l'exercice de votre mandat. Demeurant, avec mon équipe parlementaire, à votre entière disposition, je vous souhaite une belle lecture et serai, comme d'habitude, très attentif à vos avis.

Kontant on da labourat geneoc'h bepred, lennadenn vat deoc'h.

Benéze de pouair v'aïder d'ertour, je vous souète eune bone lérie.

Simon UZENAT

CHIFFRES CLÉS · OCT. 25 > SEPT. 26

268
prises de parole dans l'hémicycle et en commission *(hors commissions d'enquête et missions d'information)*



dont **2** questions d'actualité **#QAG**

966
amendements déposés et/ou cosignés en séance publique dont 131 adoptés

364
temps de présence sur le terrain

31 **ateliers parlementaires** pour 67 heures de co-construction législative avec les élus morbihannais



95%
des **engagements de campagne** réalisés ou qui ont connu un commencement d'exécution



40 000
kilomètres parcourus dans le Morbihan



Au Sénat

- Membre du groupe « *Socialiste, Écologiste et Républicain* »
- Membre de la Commission des Finances depuis octobre 2026
- Membre de la Commission de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable (CATDD) de 2023 à 2026
- Membre de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation depuis octobre 2026
- Vice-président de la Délégation sénatoriale aux entreprises de 2023 à 2026
- Co-rapporteur de la mission d'information sur l'empreinte environnementale de l'intelligence artificielle (janvier-septembre 2026)
- Membre de la mission d'information sur les 40 ans des lois Littoral et Montagne (février-juillet 2026)
- Président de la commission d'enquête sur la commande publique (février-juillet 2025)



À la Région Bretagne

- Membre du groupe « *Bretagne sociale-démocrate, écologiste et régionaliste* » au sein de la majorité présidée par Loïg Chesnais-Girard
- Chargé de l'achat public et des enjeux alimentaires
- Vice-président de la commission Finances et Ressources humaines
- Président de la centrale d'achats « Breizh Achats »
- Administrateur des lycées publics Mona Ozouf (Ploërmel), Marcellin Berthelot (Questembert), Charles de Gaulle et Jean Guéhenno (Vannes)
- Administrateur de la Mission Locale du Pays de Vannes
- Président des conseils portuaires de Séné et de l'Île d'Arz

Directeur de publication Simon Uzenat · **Ont participé à la conception et à la rédaction du magazine** Audrey Essola, Tugdual Gauter, Ségolène de Maupeou, Julie Landreau, Simon Uzenat · **Création graphique** Pois Chiche Design (Lorient) · **Photographe** Erwan Le Luhern – Visual FX (Vannes) · **Impression** Documents imprimés par IOV Communication (Arradon), SCOP de l'économie sociale et solidaire ; encres sans solvant et papier recyclé fabriqué en France · **Crédits photo** : Sénat (pp.4, 7, 14, 31, 33, 44, 56) ; Région Bretagne (p.3) ; Préfecture du Morbihan (pp.14, 21, 29, 30, 46, 52, 57) ; Ouest-France (p.29) ; SDIS 56 (p.43) ; Tropical Parc (p.47) ; Alain Perus-Cadoudal / Dans Deiz (p.47) ; Oust à Brocéliande Communauté (p.49) ; Ségolène de Maupeou (p.56) ; Marie-Paola Bertrand-Hillion (p.60) ; Mairie de Guiscriff (p.24) ; Mairie de Carentoir (p.25) ; Mairie de Camors (p.25) ; Mairie d'Elven (p.48) ; Mairie de Saint-Pierre-Quiberon (p.61).

FINANCES LOCALES

« Le budget 2026 n'est pas à la hauteur des enjeux mais l'absence de budget aurait été encore plus préjudiciable »



PLF 2026

Le budget 2026 n'est pas celui que je défendais : insuffisant, déséquilibré et en deçà des exigences sociales, fiscales et écologiques que nous portions. Dès l'examen du projet de loi de finances et du projet de loi de financement de la sécurité sociale, j'ai voulu porter la voix des élus du Morbihan et défendre nos priorités d'action, dans le respect des engagements pris devant les grands électeurs en 2023.

Les choix opérés dans ce budget traduisent une réalité que je dénonce de longue date : les collectivités territoriales demeurent la variable d'ajustement implicite des finances de l'État. Alors même qu'elles ne sont pas responsables de la dérive de la dette publique, elles voient, année après année, leurs marges de manœuvre se réduire, au détriment des services publics de proximité et de l'investissement local.

La copie initiale du Gouvernement prévoyait ainsi pour 2026 une nouvelle purge pour les collectivités, avec plus de 7 milliards d'euros d'efforts demandés. Les amendements votés au Sénat ont permis d'en réduire l'ampleur, mais l'addition s'élèvera tout de même à près de 5 milliards d'euros, après plus de 7 milliards d'euros en 2025.

Face au risque d'impasse budgétaire (gel des investissements, incertitude pour les collectivités et les associations, coup d'arrêt à la commande publique), nous avons agi avec responsabilité, obtenant quelques timides avancées et limitant les reculs, sans jamais renoncer à nos convictions. Même s'il s'agit d'un mauvais budget, l'absence de budget aurait été encore plus dramatique pour notre pays et nos concitoyens.

Le redressement de nos comptes publics est indispensable, mais il ne peut se faire au prix d'un nouvel affaiblissement des collectivités. Elles doivent disposer de visibilité, de stabilité et de moyens pour maintenir les services publics, investir et préparer l'avenir de nos territoires.

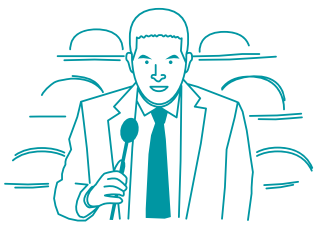
C'est le sens de mon engagement : défendre le pouvoir d'agir des collectivités locales afin qu'elles continuent d'investir et de répondre aux besoins de leur territoire et des habitants.

La droite sénatoriale s'oppose à la justice fiscale et prive l'État de 8 milliards d'euros de recettes !

Avec les collègues de la gauche sénatoriale, **nous avons proposé de nombreuses mesures pour rétablir les comptes de la Nation, qu'il s'agisse du déficit ou de la dette, en protégeant les classes moyennes et populaires et en mettant enfin à contribution les plus aisés de nos concitoyens et les plus grandes de nos entreprises** : taxe Zucman, emprunt obligatoire pour les plus favorisés, plafonnement et encadrement des niches fiscales, protection des travailleurs… À nos mesures concrètes visant à conjuguer responsabilité financière, justice fiscale et sociale, le Gouvernement et la droite sénatoriale ont quasi systématiquement opposé des fins de non-recevoir.

Toutes les évolutions sur la fiscalité du capital ont été rejetées. **La droite sénatoriale a ainsi vidé de sa substance une taxe sur les holdings qui était déjà insatisfaisante en l'état. Elle a refusé l'ISF climatique que nous portions tout comme l'encadrement des aides publiques aux grandes entreprises**. Ce faisant, la droite sénatoriale a privé l'État de 8 milliards d'euros.

Nous avons certes arraché quelques victoires, importantes mais clairement insuffisantes : reconduction pour un an de la contribution différentielle sur les hauts revenus (nous défendions sa pérennisation) ; indexation sur l'inflation des revenus de la première tranche d'imposition (nous militions pour l'indexation des trois premières tranches) ; hausse de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance pour mieux financer les SDIS.



NOS ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE

1 2 47 49 50 51 52 53 54

LES ATELIERS PARLEMENTAIRES

PLF PLFSS 2026



100
élus mobilisés

10
ateliers parlementaires

2
projets de loi présentés (PLFSS et PLF)

22h
d'échanges et de propositions



Comme nous nous y étions engagés pendant la campagne sénatoriale, nous associons étroitement et en proximité, l'ensemble des Maires et des élus locaux morbihannais à l'élaboration des lois afin de fonder le travail parlementaire sur les réalités vécues et les attentes exprimées. Du 6 au 14 novembre 2025, nous avons ainsi proposé 10 nouveaux « Ateliers parlementaires » consacrés notamment au budget 2026 et aux priorités pour la nouvelle session parlementaire.

160h
de présence en séance publique du 19 novembre au 15 décembre 2025



120
interventions en séance publique dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances (PLF) pour 2026 et du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS)

500
amendements dont j'ai été l'auteur ou le cosignataire. 80 d'entre eux ont été adoptés par le Sénat

FOCUS SUR

Quelques-unes de mes interventions pour soutenir les collectivités locales

DGF
J'ai cosigné et défendu un amendement visant à revaloriser, dès 2026, la dotation globale de fonctionnement (DGF) du bloc communal afin de renforcer les moyens financiers des collectivités, en particulier des petites communes. Après des années de baisse et de gel, cet amendement proposait une revalorisation indexée sur l'inflation (+1,3 %), représentant 248 millions d'euros supplémentaires pour les communes.

DILICO 2
J'ai cosigné et défendu des amendements visant à supprimer le Dilico 2 (prélèvement forcé sur les recettes fiscales), dont la version corrigée par la droite sénatoriale fait peser l'essentiel de l'effort sur les Régions et les intercommunalités en prétendant protéger les communes. Elles seront pourtant les premières à en subir les effets, notamment dans les territoires ruraux, comme nous l'avons vu avec le Dilico de 2025 (qui avait été promis par la droite sénatoriale pour une seule année).

DETR / DSIL / DPV
J'ai cosigné et défendu des amendements qui ont permis de supprimer l'article instituant un « Fonds d'investissement des territoires » qui aurait fusionné la DETR, la DSIL et la DPV avec des baisses de crédits à la clé.

Fonds vert
J'ai cosigné et défendu plusieurs amendements visant à revenir sur la baisse brutale du Fonds vert qui était annoncé à 2,5 Mds€ en 2024 et qui s'établirait en 2026 à 600 M€ soit une division par quatre en 2 ans !

FCTVA
J'ai cosigné et défendu des amendements visant à revenir sur la réduction de l'assiette du FCTVA (notamment l'entretien des bâtiments et les dépenses informatiques...) qui aurait privé les collectivités de 735 M€ de recettes. Nous n'avons toutefois pas pu maintenir le reversement aux EPCI en année N.

CNRACL
Comme l'année dernière, j'ai cosigné et défendu des amendements pour revenir sur l'augmentation non concertée des cotisations des collectivités locales à la CNRACL. « Au cours des cinquante dernières années, la CNRACL a versé un total cumulé de 100 milliards d'euros pour soutenir d'autres régimes. [...] Sur ce sujet, comme sur les autres, les collectivités ont été exemplaires en matière de gestion. Pourtant, l'État ne se contente pas de leur faire les poches, il leur fait aussi la leçon. Ça suffit ! »

RESSOURCES PRATIQUES



#LeRécap'



Note budget 2026

FINANCES LOCALES



Débat sur la décentralisation

Lors du débat sur la décentralisation, le 4 novembre 2025, j'ai défendu le renforcement du « pouvoir d'agir des élus locaux » : autonomie financière réelle, adéquation entre compétences et ressources, pouvoir réglementaire local, différenciation territoriale, ainsi que l'ouverture d'un processus démocratique sur la Bretagne à cinq départements. Si la ministre a reconnu ces enjeux, aucune réponse opérationnelle n'a été apportée.

Débat sur les finances locales

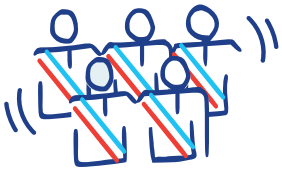
Le 4 novembre, dans le cadre du débat sur les finances locales, j'ai dénoncé l'écart considérable entre les engagements et la réalité budgétaire : un effort demandé bien supérieur aux 2,2 milliards annoncés, une autonomie fiscale réduite à peau de chagrin, des recettes de plus en plus dépendantes des transferts de l'État. La suppression de la taxe d'habitation, financée par la dette, a affaibli durablement le pouvoir d'agir des élus locaux, tandis que les outils d'investissement – DSIL, fonds vert – se sont brutalement contractés. Face au discours ministériel évoquant une crise des dépenses, j'ai redit qu'il s'agissait avant tout d'une crise des recettes, relevant des choix gouvernementaux depuis 2017, et qui appelait à un véritable renversement de logique pour enfin faire confiance aux territoires et aux élus locaux.

RESSOURCES PRATIQUES

#AtelierParlementaire

FINANCER VOS PROJETS : APPUIS BUDGÉTAIRES, INGÉNIERIE, COMMANDE PUBLIQUE…

(Re)voir la captation vidéo, consulter et télécharger les documents ressources et toutes les informations utiles pour votre mandat



Région Bretagne : agir pour une Bretagne au service de ses territoires et de ses habitants



D'octobre 2025 à septembre 2026, je suis intervenu lors des sessions du Conseil régional de Bretagne, aux côtés de notre président Loïg Chesnais-Girard et de notre majorité, sur plusieurs délibérations relatives aux enjeux budgétaires et financiers.

Lors de l'examen de la décision budgétaire modificative au cours de la session d'octobre 2025, j'ai défendu une gestion des finances régionales à la hauteur des besoins des Bretonnes et des Bretons.

En décembre, j'ai présenté le SPASER 2026-2028, le Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables. La commande publique est un levier essentiel pour soutenir l'économie régionale et les filières durables.

En février 2026, je suis intervenu sur les recettes du budget régional, avec une exigence : préserver les moyens d'action de la Région et sa capacité à investir pour l'avenir, malgré les contraintes financières qui pèsent sur les collectivités.

Enfin, en juin, au nom du groupe Bretagne sociale démocrate, écologiste et régionaliste, j'ai porté notre discours de politique générale, pour défendre une Bretagne qui conjugue solidarité, développement économique, transition écologique et cohésion territoriale.

Revalorisation des indemnités des élus

J'ai cosigné un amendement visant à garantir la **prise en charge financière de certaines dispositions issues de la proposition de loi portant création d'un statut de l'élu local** (notamment l'extension du bénéfice de la dotation « Élu local » - DPEL - à l'ensemble des communes de moins de 3 500 habitants ou encore la hausse des indemnités de fonction maximales versées aux maires et à leurs adjoints, qui doit nécessairement faire évoluer le montant de la DPEL « socle » pour compenser cette augmentation dans les communes concernées). Nous avons néanmoins déploré que l'État n'assume pas ses responsabilités en faisant porter cet effort aux collectivités *via* la réduction de la DCRTP.

Sur l'indemnité annuelle de 500€ promise aux Maires par le Premier ministre

« Certains élus considèrent que cette indemnité pourrait être une forme de provocation au regard des tâches qu'ils accomplissent et des responsabilités qu'ils assument au nom de l'État. Le mot « aumône » est un peu plus poli que celui qu'ils emploient parfois. Ce qu'ils réclament c'est du pouvoir d'agir mais également une juste reconnaissance. Certes, on observe une progression du niveau de leurs indemnités, mais celui-ci est bien loin d'atteindre ce que les uns et les autres mériteraient au regard du temps qu'ils consacrent à l'exercice de leur mandat. Nous voterons donc cet amendement, mais la Nation doit se mobiliser et se montrer à la hauteur des sacrifices consentis par nos élus locaux, qui réclament bien plus que cette aumône symbolique. »



NOS ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE

1 2 5 47 49 51 52 53 54 62

« Faire de nos 400 milliards d'euros d'achat public un levier de souveraineté et de relocalisation »



Après la commission d'enquête sénatoriale que j'ai présidée, nous avons ouvert une nouvelle étape : passer du constat à l'action. Adopté à l'unanimité le 8 juillet 2025, notre rapport formulait 67 recommandations et défendait une conviction forte : la commande publique ne doit plus être considérée comme une simple procédure administrative, mais comme un véritable levier de politique économique. Dans un contexte de concurrence internationale accrue, chaque euro dépensé par la puissance publique doit davantage soutenir nos PME, nos emplois, nos territoires, la transition écologique et notre souveraineté française et européenne.

C'est le sens de la proposition de loi transpartisane que j'ai déposée le 10 décembre 2025 avec Dany Wattebled et plusieurs de mes collègues. Notre objectif est clair : reprendre la main sur la commande publique et lui redonner une véritable ambition politique.

Cette démarche s'est également prolongée dans le domaine numérique. Le 17 décembre 2025, le Sénat a adopté en première lecture la proposition de loi de Dany Wattebled relative à la sécurisation des marchés publics numériques, dont j'étais le deuxième cosignataire. Les auditions conduites par la commission d'enquête avaient mis en évidence les difficultés rencontrées par les entreprises françaises et européennes pour accéder à certains marchés numériques, ainsi que les risques liés à notre dépendance à des solutions extra-européennes. Là encore, l'objectif est de faire de l'achat public un levier de consolidation de nos filières souveraines et de protection des données publiques.

Cela suppose d'abord un pilotage stratégique au plus haut niveau de l'État, sous l'autorité du Premier ministre, ainsi qu'une meilleure information du Parlement. Avec 400 milliards d'euros, soit l'équivalent du budget de l'État, la commande publique est le premier levier de soutien aux entreprises et représente un poids économique considérable : nous devons savoir où va cet argent et nous assurer qu'il est effectivement au service de nos priorités industrielles, sociales et environnementales.

Nous voulons également ouvrir davantage les marchés publics aux PME et aux entreprises de nos territoires. Trop souvent, la complexité des procédures, la multiplication des justificatifs ou la taille des marchés découragent les petites entreprises. Simplifier les candidatures et développer la mutualisation entre acheteurs, c'est permettre à davantage d'entreprises de participer et remettre la proximité au cœur de l'achat public.

Nous souhaitons aussi mieux encadrer et rendre plus transparent le recours aux centrales d'achat. Leur efficacité peut être réelle, mais elle doit être encore améliorée et mieux contrôlée.

Enfin, il faut redonner des marges de manœuvre et de la sécurité aux élus et aux décideurs publics. À force d'empiler les règles et de faire peser sur eux un risque juridique permanent, nous avons construit un système qui encourage parfois davantage la prudence administrative que l'initiative. **Simplifier la commande publique, c'est donc permettre à la puissance publique d'acheter plus efficacement, mais aussi plus intelligemment, en assumant pleinement ses priorités : faire travailler nos entreprises, préserver nos savoir-faire, soutenir l'emploi dans nos territoires et renforcer notre souveraineté économique à l'échelle nationale et européenne**.



N° 211

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2025-2026

Enregistré à la Présidence du Sénat le 10 décembre 2025

PROPOSITION DE LOI

visant à **mettre** *la* **commande publique** *au* **service** *de la* **souveraineté économique**,

PRÉSENTÉE

Par MM. Simon UZENAT, Dany WATTEBLED, Stéphane SAUTAREL, Mmes Lauriane JOSENDE, Catherine MORIN-DESAILLY, MM. Daniel SALMON, Henri CABANEL, Mmes Céline BRULIN, Nadège HAVET, MM. Jean-Luc RUELLE, Michel CANÉVET, Mme Karine DANIEL, MM. Fabien GENET, Victorin LUREL, Mme Laurence MULLER-BRONN, MM. Alain DUFFOURG, Serge MÉRILLOU et Mme Vivette LOPEZ,

Sénateurs et Sénatrices

Consulter la proposition de loi

Soutenons les acheteurs publics et les entreprises avec un accès simplifié et plus équitable aux marchés publics



Paris 11 juin 2026

Jeudi 11 juin 2026, j'ai pris part à la journée de l'Achat Public organisée par la Gazette des Communes et le Moniteur, un rendez-vous important pour l'ensemble des acteurs du secteur.

À cette occasion, j'ai tenu à porter une ambition claire : celle d'un accès simplifié et plus équitable aux marchés publics. Cet enjeu est central, à la fois pour renforcer l'efficacité de l'action publique et pour soutenir les acheteurs publics et les entreprises.

Si le code de la commande publique offre de très grandes marges de manœuvre, la réalité du terrain montre qu'il reste d'une complexité décourageante pour les petits acheteurs.

C'est d'ailleurs tout l'enjeu de la proposition de loi visant à mettre la commande publique au service de la souveraineté économique, dont je suis le premier signataire, issue des travaux transpartisans, adoptés à l'unanimité, de la commission d'enquête sur la commande publique que je présidais. Ce texte propose des solutions de simplification concrètes, à l'image du « passeport commande publique ». Néanmoins, au regard des enjeux financiers que représente la commande publique, près de 400 milliards d'euros, la simplification ne peut fonctionner sans un pilotage rigoureux. Comme nous l'indiquons dans une recommandation du rapport : « au vu des enjeux politiques et budgétaires et de l'inefficacité de sa gouvernance, nous préconisons de confier au Premier ministre la responsabilité du pilotage, de la cohérence et de l'efficience de la politique nationale de commande publique ».

J'ai également réaffirmé la nécessité de structurer une véritable stratégie nationale de l'achat public, fondée sur un pilotage par la donnée. Cette orientation doit s'accompagner d'un cadre législatif à la hauteur de nos ambitions, tout en veillant à une application pleine et entière des dispositifs existants, notamment la loi Egalim.



Mon entretien du 20 avril 2026



Angers 5 juin 2026

Je suis intervenu lors de l'assemblée générale des 20 ans de RESECO, un réseau qui accompagne les acheteurs publics pour une commande publique responsable.



LES ATELIERS PARLEMENTAIRES

7ème édition

18 MAI ⟫ 18 JUIN

2026

Voir le bilan des ateliers



550 élus morbihannais issus de plus de 150 communes et de toutes les intercommunalités du Morbihan



10
ateliers parlementaires
pour 148 heures de co-construction législative avec les élus morbihannais

45
Intervenants nationaux et régionaux

Les élus en parlent

« C'était très intéressant et on y apprend plein de choses utiles pour notre mandat. »

« On a pu échanger avec les partenaires locaux et nationaux de nos projets. »

« On découvre des solutions mises en place ailleurs sur des sujets au cœur de nos préoccupations. »

9,1/10

En réponse à notre questionnaire de satisfaction, les participantes et les participants recommanderaient très largement ces ateliers à d'autres élus locaux, avec une note moyenne de 9,1/10.

Retrouvez les témoignages des élu·e·s en vidéo

SAINT-MARTIN-SUR-OUST
18 MAI 2026

ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS : ÉNERGIES, DÉCHETS, ÉCONOMIE CIRCULAIRE…

Les intervenants :

- **Vincent BRIOT**
  Coordinateur du pôle Mobilisation des acteurs de l'ADEME
- **Edouard CÉREUIL**
  Responsable du service Énergies de Morbihan Énergies
- **Emmanuelle LEDOUX**
  Directrice générale de l'INEC
- **Nicolas GARNIER**
  Délégué général d'AMORCE
- **Nicolas CHATAL**
  Co-président de Zéro Waste Pays de Vannes





(Re)voir la *captation vidéo*, consulter et télécharger les *documents ressources* et toutes les *informations utiles pour votre mandat*





LE TOUR-DU-PARC
21 MAI 2026

AMÉNAGER LES TERRITOIRES : ANTICIPATION, ADAPTATION, RÉSILIENCE…

Les intervenants :

- **Michel MARIA**
  Délégué territorial de la DDTM
- **Pascal BERTEAUD**
  Directeur général du CEREMA
- **Franck BARAER**
  Chef climatologue Direction Interrégionale Ouest de Météo France
- **Mathilde PIERRE**
  Directrice régionale Bretagne de l'OFB
- **Guillaume DIEUSET**
  Directeur général SemBreizh
- **Antoine MORIN**
  Directeur des études de l'EPF Bretagne





(Re)voir la *captation vidéo*, consulter et télécharger les *documents ressources* et toutes les *informations utiles pour votre mandat*





LOCOAL-MENDON
27 MAI 2026

PRODUIRE ET NOURRIR : AGRICULTURE, PÊCHE, EAU, RESTAURATION COLLECTIVE…

Les intervenants :

- **Gaëtan LE SEYEC**
  Président de la Chambre d'agriculture du Morbihan
- **Frédéric COUDON**
  Vice-président du Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud
- **Jean PLACINES**
  Directeur de la délégation Armorique de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne
- **Françoise JÉHANNO**
  Directrice du syndicat départemental Eau du Morbihan
- **Stéphanie THÉBAULT**
  Chargée de mission INTERBIO Bretagne
- **Louis SIBILLE**
  Président Co-fondateur du Collectif des cantines durables
- **Mickaël CRÉTÉ**
  Référent Bretagne Restau'Co
- **Jérôme MICHON**
  Expert référent marchés MARCHALIM









(Re)voir la ***captation vidéo***, consulter et télécharger les ***documents ressources*** et toutes les ***informations utiles pour votre mandat***





PONT-SCORFF
28 MAI 2026

BIEN GRANDIR EN MORBIHAN : PETITE ENFANCE, ENFANCE-JEUNESSE, ÉDUCATION…

Les intervenants :

- **Stéphane CARON**
  Directeur académique des services de l'Éducation nationale
- **Laurent de BEAUCOUDREY**
  Directeur diocésain de l'Enseignement catholique
- **Anne BASTIEN**
  Directrice de la CAF du Morbihan
- **Marie-Claude DUBÉ**
  Sous-directrice Action sociale







(Re)voir la ***captation vidéo***, consulter et télécharger les ***documents ressources*** et toutes les ***informations utiles pour votre mandat***





GUELTAS
29 MAI 2026

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : CONTRACTUALISATIONS, ÉCONOMIE, ENTREPRISES, EMPLOI...

Les intervenants :

- **Loïg CHESNAIS-GIRARD**
  Président de la Région Bretagne
- **Michel AOUSTIN**
  Président de la CMA Bretagne
- **Philippe ROUAULT**
  Président de la CCI du Morbihan





(Re)voir la *captation vidéo*, consulter et télécharger les *documents ressources* et toutes les *informations utiles pour votre mandat*



MONTERBLANC
1er JUIN 2026

FINANCER VOS PROJETS : APPUIS BUDGÉTAIRES, INGÉNIERIE, COMMANDE PUBLIQUE...

Les intervenants :

- **Christophe BOUILLON**
  Président de l'ANCT
- **Géraldine RICHARD**
  Adjointe du directeur départemental des Finances Publiques
- **Rémi HEURLIN**
  Directeur régional de la Banque des Territoires
- **Rémi de MONTAIGNE**
  Directeur de RESECO





(Re)voir la *captation vidéo*, consulter et télécharger les *documents ressources* et toutes les *informations utiles pour votre mandat*



QUISTINIC
5 JUIN 2026

FACILITER LES MOBILITÉS : VOITURE, CAR, TRAIN, VÉLO…

Les intervenants :

- **Michaël QUERNEZ**
  1er Vice-président de la Région Bretagne chargé des Mobilités
- **Nicolas PARENTHOËN**
  Directeur général de Bretagne Mobilités
- **Roxane VIOT**
  Responsable juridique du pôle des autorités organisatrices d'AGIR Transport
- **François-Xavier MONACO**
  Président de VIZEA
- **Margot LECLERCQ**
  Chargée de projets Mobhilis
- **Lénaïg LHARIDON**
  Co-directrice d'ÉHOP



(Re)voir la *captation vidéo*, consulter et télécharger les *documents ressources* et toutes les *informations utiles pour votre mandat*





LE SAINT
11 JUIN 2026

ÊTRE ÉLU·E AUJOURD'HUI : STATUT DE L'ÉLU, LIENS AVEC LES AGENTS, FORMATION…

Les intervenants :

- **Aude BORDE-COURTIVRON**
  Directrice du CNFPT Bretagne
- **Luc FOUCAULT**
  Administrateur de l'ARIC, Ancien président de l'ARIC



(Re)voir la *captation vidéo*, consulter et télécharger les *documents ressources* et toutes les *informations utiles pour votre mandat*





SAINT-LÉRY
13 JUIN 2026

PRÉVENIR, PROTÉGER, SANCTIONNER : LE DÉFI DE LA SÉCURITÉ POLICES MUNICIPALES ET PLURICOMMUNALES, VIDÉOSURVEILLANCE, TRANQUILLITÉ PUBLIQUE…

Les intervenants :

- **Issam BEN NACEUR**
  Administrateur de la Fédération nationale des Policiers municipaux
- **Thierry BAUDRY**
  Administrateur de la Fédération nationale des Gardes champêtres



(Re)voir la *captation vidéo*, consulter et télécharger les *documents ressources* et toutes les *informations utiles pour votre mandat*



MARZAN
18 JUIN 2026

PRENDRE SOIN DE NOS CONCITOYEN·NE·S : SANTÉ PUBLIQUE, SOLIDARITÉS, GRAND ÂGE…

Les intervenants :

- **Éric SIGNARBIEUX**
  Délégué général de l'UNCCAS
- **Olivier COUDIN**
  Directeur de la délégation départementale du Morbihan de l'ARS
- **Philippe JUMEAU**
  Président de l'UDCCAS





(Re)voir la *captation vidéo*, consulter et télécharger les *documents ressources* et toutes les *informations utiles pour votre mandat*



« Défendre la cohésion territoriale en actes »



PLF 2026



En discussion générale sur la mission « Cohésion des territoires » du budget 2026, je suis intervenu au nom du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain pour dénoncer la baisse des crédits de la quasi-totalité des actions. J'ai également alerté sur les sacrifices imposés aux collectivités locales, à hauteur de plus de 7 milliards d'euros en 2025, auxquels s'ajoutaient 7 milliards d'€ supplémentaires initialement prévus dans le projet de budget 2026. Enfin, j'ai dénoncé le non-respect de la parole de l'État et son désengagement dans plusieurs dispositifs essentiels, notamment les contrats de plan État-Région (CPER), l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), les Maisons France Services, les tiers-lieux et les politiques en faveur des outre-mer.

✓ J'ai déposé et défendu un amendement visant à **augmenter de 9 M€ les crédits alloués aux tiers-lieux** (dont plus d'1/3 se situent en zone rurale) alors que le programme budgétaire en question était en voie de disparition.

✗ J'ai déposé et défendu un amendement pour abonder de 18 M€ les crédits de l'ingénierie « sur mesure » de l'ANCT afin de **soutenir les communes de moins de 1 000 habitants** (transition écologique, revitalisation des centres-bourgs, sobriété foncière).

✗ J'ai déposé et défendu un amendement visant à **augmenter de 9 M€ les crédits du programme France Services** pour financer la création de nouvelles Maisons France Services (et atteindre l'objectif de 3 000 labellisations d'ici 2027) et porter à 50 000€ par structure le cofinancement de l'État.

✓ J'ai cosigné et défendu un amendement visant à créer un fonds de lutte contre l'**érosion côtière** et le risque de submersion marine, menaçant des milliers de logements d'ici 2050 avec le recul du trait de côte. Si nous saluons sa création, nous regrettons la faiblesse de son montant (20 M€) ainsi que le prélèvement opéré sur le fonds vert pour le financer.



Sénat 17 décembre 2025
Réunion de travail avec Christophe Bouillon Président de l'ANCT



Arzal 12 juin 2026
Inauguration du Tiers-Lieu « La Forge »



Lorient 29 juin 2026
Réception de 130 logements rénovés dans le quartier du Bois du Château

Sécuriser le financement des CAUE et l'ingénierie des territoires

Après avoir défendu dans le PLF 2026 une compensation de 270 M€ des pertes de recettes liées aux dysfonctionnements de la taxe d'aménagement, **j'ai cosigné le 1er juillet une proposition de loi visant à sauvegarder les CAUE** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement). Dans les petites communes, leur ingénierie est souvent décisive pour l'urbanisme, la rénovation et l'adaptation climatique.

Dans un courrier transpartisan, à l'initiative de mon collègue Paul Molac, avec les parlementaires du Morbihan, **nous appelons à une réponse urgente de l'État et nous demandons au Gouvernement de fixer, dans les meilleurs délais, un calendrier clair de versement des recettes de la taxe d'aménagement dues aux collectivités territoriales**, de mettre en place un mécanisme de rattrapage afin que celles-ci ne supportent pas les conséquences financières de dysfonctionnements qui ne leur sont pas imputables et de garantir durablement le financement des CAUE, dont les missions d'intérêt général sont essentielles à l'accompagnement des collectivités et à la qualité de l'aménagement de nos territoires.

Notre courrier du 8 sep. 2026 au Premier ministre

Centre Morbihan Communauté avec le président de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)



Lundi 1er juin, j'ai eu le plaisir d'inviter et d'accueillir Christophe Bouillon, président de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), dont la mission est de conseiller et d'accompagner les collectivités territoriales dans la conception et la mise en œuvre de leurs projets, pour deux visites de terrain sur le territoire de Centre Morbihan Communauté.

À **Saint-Jean-Brévelay**, aux côtés de Guénaël Robin, Maire de la commune, de Chantal Bihoès, Maire de Bignan et vice-présidente de Centre Morbihan Communauté, ainsi que de Claire Liétard, sous-préfète de l'arrondissement de Pontivy, nous avons rencontré les équipes de la Maison France Services (soutenue par l'ANCT). Chaque jour, les agents aident plusieurs dizaines d'habitants dans leurs démarches administratives : impôts, retraite, accès aux droits, rénovation énergétique ou encore démarches numériques. Ce travail repose sur un engagement humain remarquable au service de nos concitoyens. Cette visite a également permis de rappeler les enjeux très concrets auxquels sont confrontés les conseillers France Services : la fracture numérique, l'accès aux droits ou l'accompagnement de publics éloignés des services publics.

Nous nous sommes ensuite rendus **à Guéhenno**, où nous avons été accueillis par Nolwenn Bauché-Gavaud, Maire de la commune et vice-présidente de Centre Morbihan Communauté et plusieurs membres de son équipe municipale. Nous avons échangé sur les dispositifs pilotés par l'ANCT dans les territoires ruraux, en particulier Villages d'avenir et les outils d'ingénierie territoriale favorisant la concrétisation de nombreux projets des collectivités. Nous avons insisté sur la nécessité de renforcer l'appui en matière d'ingénierie lorsque les besoins sont réels mais les moyens humains et financiers des communes souvent limités.

Je remercie Christophe Bouillon pour sa disponibilité et la qualité des échanges, ainsi que les Maires, élus locaux et agents qui agissent en faveur de l'égal accès aux services publics de proximité.







Saint-Jean-Brévelay







Guéhenno

REMOBILISER LE BÂTI RURAL

Retrouvez le lien vers le dossier législatif du Sénat

Le 11 juin 2026, la proposition de loi du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain visant à remobiliser le bâti rural et à accompagner les communes dans la reconquête de leur patrimoine vacant et dégradé, dont je suis co-signataire (conformément à mon engagement de campagne n°30) a été adoptée. Une avancée majeure pour les territoires ruraux, leurs élus et leurs habitants.

La proposition de loi défendue par le groupe socialiste répond à une réalité largement partagée par les Maires ruraux : malgré leur volonté d'agir et les projets qu'ils portent, nombre d'entre eux se heurtent à des difficultés de financement ou à l'absence d'outils adaptés pour mobiliser le foncier vacant. Réhabiliter ce patrimoine est une condition essentielle notamment pour soutenir l'activité économique locale, préserver le cadre de vie et limiter l'artificialisation des sols. Les dispositifs existants, bien qu'utiles, ne permettent pas toujours de répondre aux besoins des communes les plus petites et les moins dotées en ingénierie. Avec ce texte, notre groupe propose un outil dédié simple d'accès et lisible pour l'ensemble des élus locaux.

L'adoption de ce texte est une victoire que le groupe socialiste a arrachée malgré la résistance de la droite, notamment au regard du financement du fonds pour le bâti rural. C'est un signal politique fort en faveur d'une plus grande équité territoriale. La revitalisation des territoires ruraux mérite des moyens spécifiques et la réhabilitation du bâti existant doit devenir une priorité de l'aménagement des territoires.

Avec mes collègues, je serai désormais pleinement mobilisé pour poursuivre le travail législatif et veiller à ce que les ambitions portées par ce texte puissent se traduire rapidement en actions concrètes sur le terrain.

ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE

16 27 30 31 33 63

« Béluré 2030 : un projet structurant pour l'Île d'Arz »


1

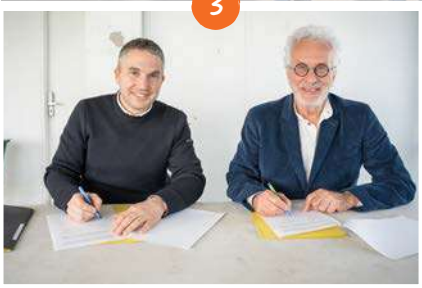











3




2



En tant que conseiller régional, j'ai le plaisir de présider depuis plus de 5 ans le conseil portuaire de l'Île d'Arz. **Le 27 février dernier, je me suis rendu sur l'île aux capitaines pour officialiser le lancement du projet « Béluré 2030 »**. Après plusieurs années de travail et de concertation, nous avons ainsi lancé les démarches visant à réaménager le terre-plein et à répondre aux attentes légitimes des élus et des habitants de l'Île d'Arz. Cette journée s'est déroulée en trois temps :

1. **la tenue d'un conseil portuaire,**
2. **une réunion publique avec les Ildarais,**
3. **la signature d'un protocole structurant pour l'avenir du port de Béluré**, qui accueille 350 000 passagers par an, dont près de 80 % via le service public régional BreizhGo, et une activité fret soutenue.

Le conseil portuaire s'est réuni pour travailler sur le projet d'aménagement et les travaux, pilotés par la Région en concertation étroite avec la commune, apportant des réponses concrètes aux besoins identifiés.

Lors de la réunion publique que j'ai souhaité organiser pour réserver la primeur des annonces aux Ildarais, j'ai présenté, aux côtés de Jean Loiseau, alors Maire, les orientations du projet de réaménagement « Béluré 2030 », fruit d'un travail partenarial approfondi de plus de trois ans avec la commune et nourri par les attentes exprimées localement :

➔ Sécuriser et améliorer les espaces publics et l'accueil des usagers : déconstruction des bâtiments actuels (obsolètes et inadaptés), édification d'un nouveau lieu d'accueil qualitatif et fonctionnel, reconfiguration du terre-plein, renforcement des cheminements piétons, optimisation des flux et des espaces de stockage pour le fret...

➔ Adapter le port aux évolutions climatiques et aux risques accrus de submersion marine : surélévation partielle du quai d'environ 1,30m pour permettre le débarquement des passagers en cas de surcote (livraison prévue fin 2027), techniques et matériaux de construction qui permettront d'anticiper les différents risques liés à la montée des eaux

« La Région accompagnera également, avec un effort financier conséquent de 3 millions d'euros, la mise en service à l'horizon 2028 d'une nouvelle barge dédiée au fret »

Enfin, dans le cadre d'une conférence de presse organisée sur la cale de Béluré, nous avons signé un protocole d'accord pour engager ce projet global qui s'élève à 2,4 millions d'euros pour une livraison attendue en 2030. Dès le 23 février, la commission permanente de la Région avait ainsi voté une enveloppe de 100 000 euros pour engager les études opérationnelles.

La Région accompagnera également, avec un effort financier conséquent de 3 millions d'euros, la mise en service à l'horizon 2028 d'une nouvelle barge dédiée au fret qui permettra d'optimiser les flux économiques et de réduire sensiblement son empreinte carbone.

Avec les services du Conseil régional, nous poursuivrons cette collaboration constructive avec l'équipe municipale conduite par le Maire Hervé Le Bourdiec.

NOS ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE
16 26 27

Mission d'information sur la loi Littoral, loi Montagne



Hoëdic 8 septembre 2026
Journée de travail avec le Maire Jean-Luc Chiffoleau, et de l'un de ses adjoints, Michel Lemoine

Au cours des derniers mois, dans le cadre de la mission d'information sénatoriale « Loi Littoral, loi Montagne : 40 ans après, quelle différenciation ? », dont j'étais membre, nous avons mené un travail approfondi pour confronter les attentes des élus de terrain, l'expertise juridique et la vision du Gouvernement autour d'une même question : comment faire évoluer nos règles pour mieux répondre aux réalités des territoires sans remettre en cause les principes qui fondent leur protection ?

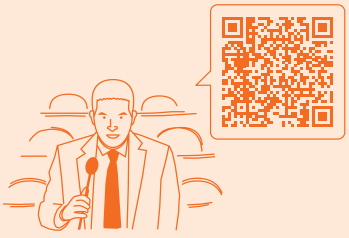
Cette réflexion est particulièrement importante pour nos territoires littoraux et de montagne, confrontés à des contraintes spécifiques mais aussi à des défis nouveaux liés au logement, à l'aménagement, à l'attractivité et au changement climatique. Au fil des auditions, j'ai défendu une conviction forte : les lois Littoral et Montagne constituent des protections indispensables, mais leur application doit mieux prendre en compte la diversité des réalités locales et redonner des marges de manœuvre aux élus.

Le 3 juin, j'ai ainsi interrogé Françoise Gatel, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, sur la nécessité d'un véritable pouvoir d'adaptation locale et sur l'insécurité juridique à laquelle sont confrontées les collectivités. Le 9 juin, avec Loïc Prieur, avocat spécialisé en droit public et en droit de l'urbanisme, j'ai poursuivi cette réflexion sur le point d'équilibre entre différenciation effective et sécurité juridique, notamment pour les territoires insulaires comme Belle-Île-en-Mer.

Ces travaux ont abouti, le 7 juillet, à l'adoption du rapport « Loi Montagne, Loi Littoral : face aux nouveaux enjeux, conforter, adapter et différencier ». Le 8 juillet, ses conclusions ont été présentées publiquement au Sénat. Elles dressent un bilan globalement très positif de ces deux « lois cathédrales », tout en soulignant la nécessité de mieux appliquer le principe de différenciation et d'apporter des réponses concrètes aux difficultés rencontrées sur le terrain.

Le rapport formule 36 recommandations autour d'une ambition claire : conforter les principes protecteurs de ces lois tout en les adaptant davantage aux réalités des territoires. Il propose notamment d'inscrire le principe de différenciation dans la loi Littoral, de mieux prendre en compte les spécificités des territoires littoraux et montagnards dans l'action de l'État, de renforcer la sécurité juridique et de redonner davantage de prise aux élus locaux sur la planification et l'aménagement.

Ces conclusions confortent une conviction qui guide mes travaux au Sénat : **la différenciation ne doit pas être synonyme de dérégulation. L'objectif n'est pas d'opposer protection et développement, mais de construire un cadre plus lisible, plus cohérent et plus adapté, garantissant à la fois la préservation durable de nos espaces naturels et la capacité d'action des collectivités.**



Retrouvez en vidéo mes interventions
#Urbanisme
#ÎlesduPonant
#ConservatoireduLittoral



Rapport « Loi Littoral, Loi Montagne : 40 ans après, quelle différenciation ? »



L'essentiel sur le rapport

36 recommandations

505 réponses d'élus locaux



En visio conférence *le 26 mai*

Réunion en visioconférence avec des élus de communes littorales morbihannaises

Le 26 mai 2026, j'ai réuni en visioconférence des élus de communes littorales du Morbihan (maires, adjoints, conseillers délégués) pour échanger sur l'application de la loi Littoral. Ils ont fait remonter des difficultés très concrètes : le financement des études locales, que l'État renvoie aux communes, et les hauteurs d'eau retenues pour certains estuaires, contestées par les habitants. Ont également été abordés l'érosion du trait de côte, le rôle du Conservatoire du littoral et la place des énergies renouvelables. J'ai veillé à porter leur voix et ces échanges ont nourri les travaux de la mission d'information.

L'info pratique

Le Cerema, à la demande du ministère en charge de la Transition écologique, a développé une application permettant de consulter, pour chaque commune, un ensemble d'informations de référence sur le littoral ainsi que l'accès à une page dédiée qui présente des chiffres clés, des cartes, des graphiques et des éléments d'explication.

Ces contenus permettent d'explorer à l'échelle communale plusieurs grandes thématiques : les dynamiques littorales, les enjeux humains et environnementaux, les effets du changement climatique, les trajectoires et les solutions d'adaptation.

Accéder aux informations de votre commune

RESSOURCES PRATIQUES

#AtelierParlementaire
AMÉNAGER LES TERRITOIRES ANTICIPATION, ADAPTATION, RÉSILIENCE...

(Re)voir la captation vidéo, consulter et télécharger les documents ressources et toutes les informations utiles pour votre mandat

Remise de la médaille du Sénat aux Maires morbihannais ayant fait le choix de ne pas se représenter lors des élections municipales de mars 2026

Du 19 décembre 2025 au 11 mars 2026, alors que le mandat municipal 2020-2026 connaissait son épilogue, j'ai tenu (sans aucune forme de distinction politique, territoriale ou de durée de mandat) à remettre la médaille du Sénat aux Maires du Morbihan qui avaient fait le choix de ne pas se représenter lors des élections municipales de mars 2026.

Au service quotidien de leurs concitoyens, les Maires ont fait preuve d'un dévouement exceptionnel et d'une mobilisation sans faille qui forcent l'admiration, en particulier au cours du mandat 2020-2026 émaillé de crises, débuté avec la Covid-19 et achevé dans le fracas des armes sur la scène internationale.

J'ai ainsi salué l'engagement républicain des 90 Maires qui avaient annoncé leur décision de mettre un terme à leur mandat à l'issue des élections municipales :

➔ **35 médailles** remises lors des cérémonies de vœux organisées par les communes et intercommunalités,

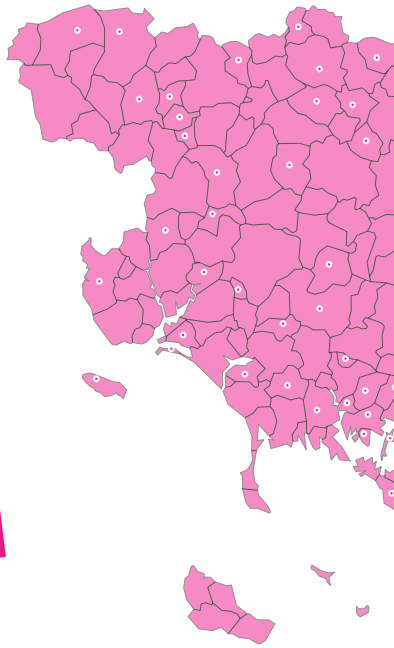
➔ **34 médailles** remises lors des cérémonies collectives et individuelles que nous avons organisées en février-mars devant les proches et les équipes municipales,

➔ **21 médailles** adressées par voie postale avec un courrier personnalisé pour les Maires qui n'avaient pu se rendre préalablement disponibles.



Kergrist · 2 mars 2026





3 janvier 2026



Brandérion



Sulniac



Saint-Jacut-les-Pins
28 février 2026



Guillac · 5 mars 2026



Landaul · 11 mars 2026



Guer
30 janvier 2026



Saint-Perreux
25 janvier 2026



4 janvier 2026

Kerfourn



Lanvaudan · 2 mars 2026



Riantec
10 mars 2026



Plescop
9 janvier 2026





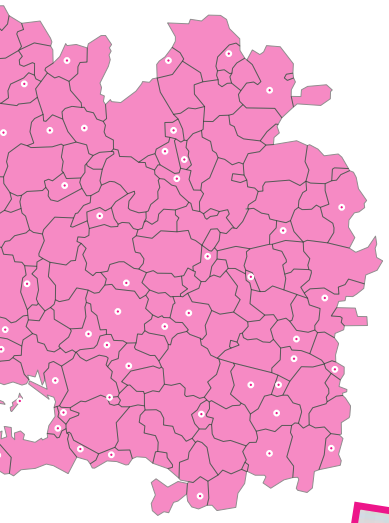
Gâvres
10 janvier 2026



Pluvigner
10 janvier 2026



Caden
12 janvier 2026



Photos non exhaustives



Groix
11 janvier 2026



Crac'h · 3 mars 2026



Ploemel
18 janvier 2026



Saint-Gravé · 4 mars 2026

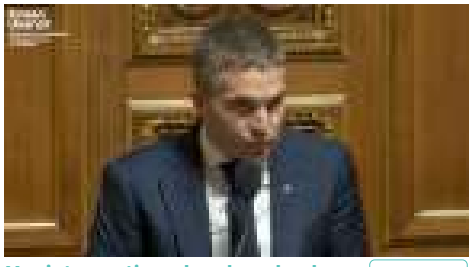


Damgan · 4 mars 2026



Melrand
24 janvier 2026

« Normes applicables aux collectivités : simplifier oui, détricoter non ! »



Mes interventions dans le cadre du projet de loi portant simplification des normes applicables aux collectivités territoriales

Dans le cadre de l'examen en séance publique, les 23 et 24 juin 2026, du projet de loi portant simplification des normes applicables aux collectivités territoriales, je me suis pleinement mobilisé, avec mes collègues du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain, pour défendre des mesures concrètes afin de faciliter l'exercice des mandats des élus locaux et renforcer leur pouvoir d'agir.

Plusieurs des amendements que nous avons défendus ont été intégrés au projet de loi, apportant des avancées concrètes pour les collectivités territoriales. Toutefois, notre groupe s'est abstenu sur ce texte, refusant d'avaliser des mesures qui allaient à l'encontre de l'intérêt général, notamment en matière environnementale.

Des avancées concrètes pour les territoires (PNR, SRADDET…)

Avec mes collègues du groupe socialiste, nous avons défendu et fait adopter plusieurs amendements en faveur des parcs naturels régionaux (PNR) et des réserves naturelles. Nous avons simplifié la révision des chartes des PNR, un processus qui prenait en moyenne cinq ans et coûtait 550 000 € par parc, en instaurant un dispositif d'évaluation continue.

Cette réforme permet également d'inclure les communes situées dans le périmètre d'étude qui n'avaient pas approuvé la charte initiale, afin qu'elles puissent intégrer ultérieurement le PNR par simple arrêté préfectoral. Nous avons aussi permis aux agents des réserves naturelles et aux gardes du littoral d'intervenir au-delà de leur ressort, afin de mutualiser les moyens humains entre réserves d'un même département ou d'une même région.

Plusieurs autres de mes amendements ont été adoptés, notamment pour faciliter l'évolution des SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), en modernisant les procédures de participation du public par voie électronique et en supprimant certaines formalités devenues inutiles. Ces évolutions contribueront à réduire les délais, les coûts et la complexité administrative.

J'ai également défendu plusieurs propositions qui, bien que rejetées, répondaient directement aux préoccupations des élus : simplifier les procédures de modification des schémas régionaux, stabiliser les documents de planification dans le temps, ou encore donner davantage de place au Plan local d'urbanisme (PLU) pour définir les règles applicables aux clôtures en zone naturelle, plutôt que de multiplier les niveaux de normes…

Garantir les droits de retraite des élus locaux

La bonification des retraites des élus locaux, issue de la loi du 22 décembre 2025 sur le statut de l'élu local, tarde à entrer en vigueur en raison de l'absence de publication des décrets attendus. Après une question d'actualité, le 17 juin dernier, de mon collègue Hervé Gillé au Gouvernement, celui-ci a indiqué que le projet de décret serait prochainement transmis au Conseil d'État. Dans les faits, ces délais rendent désormais incertaine toute entrée en vigueur effective avant janvier 2027.

Il y a donc plus que jamais urgence à agir et c'est pourquoi, dans le cadre de l'examen du projet de loi de simplification des normes, **j'ai soutenu l'amendement transpartisan visant à garantir que les élus ayant liquidé leurs droits à retraite à compter du 24 décembre 2025 pourront bénéficier du dispositif. Il appartiendra ensuite aux régimes concernés de procéder aux régularisations nécessaires une fois les modalités de gestion fixées par décret. Cet amendement a été adopté par le Sénat**.

Mon combat pour le maintien des centres communaux d'action sociale (CCAS)







Noyal-Muzillac 18 juin 2026
avec le Maire Patrick Beillon en présence d'Éric Signarbieux, DG de l'UNCCAS

En amont de l'examen du texte, j'ai alerté, dans une tribune parue dans Le Figaro, avec 67 autres élus locaux et parlementaires, dont Luc Carvounas, président de l'Union nationale des CCAS (UNCCAS), sur les conséquences de la remise en cause du caractère obligatoire des CCAS pour les communes de plus de 1 500 habitant·e·s, une préoccupation partagée par de nombreux élus locaux morbihannais qui m'avaient contacté.

Présentée comme une mesure de simplification par la droite sénatoriale, la possibilité de rendre les CCAS facultatifs, introduite par un amendement adopté par la commission des lois du Sénat, allait en réalité fragiliser le premier réseau de solidarité de proximité de notre pays.
J'ai été le seul sénateur morbihannais à cosigner et voter un amendement visant à supprimer la disposition rendant facultatifs les CCAS. Notre amendement a été adopté par le Sénat.

J'ai par ailleurs tenu à organiser à Noyal-Muzillac, le 18 juin, une réunion de travail avec le Maire Patrick Beillon, les élus et les bénévoles du CCAS, en présence d'Éric Signarbieux, délégué général de l'Union nationale des CCAS (UNCCAS). Nous avons ainsi pu revenir ensemble sur les actions d'intérêt général menées par le CCAS d'une commune rurale, doté d'un budget de 11 000 euros et prenant appui sur une agente qui travaille depuis 31 ans dans les services municipaux et connaît chaque habitant (transport solidaire pour l'accès aux soins, lutte contre l'isolement, en particulier des personnes âgées, et contre la précarité alimentaire…). Les CCAS accompagnent chaque jour les personnes âgées, les familles en difficulté, les personnes précaires ou isolées. Dans les territoires ruraux comme urbains, ils constituent souvent la première porte d'entrée vers l'accès aux droits, a fortiori dans les périodes de crises, à l'instar des épisodes caniculaires.



AMENDEMENT

ARTICLE 35 BIS

LE FIGARO
Notre tribune du 23 juin 2026 : « Ne supprimons pas notre réseau de solidarité de proximité »

NOS ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE
21 64











En immersion avec la BAC

Comme j'en ai pris l'habitude depuis le début de mon mandat sénatorial, je poursuis mes immersions au sein des services publics. **Les 3 et 4 avril derniers, de 20h à 4h du matin, j'étais ainsi avec les policiers de la brigade anticriminalité de Vannes. Après la visite des locaux obsolètes (des cellules de garde à vue aux bureaux de l'identité judiciaire) qui rendent urgente la construction d'un nouveau commissariat, j'ai échangé avec les fonctionnaires de police sur l'enjeu clé de la formation**. Leurs conditions matérielles dégradées faute de moyens à la hauteur des besoins appellent une véritable prise de conscience !

Je me suis ensuite rendu au centre d'appel qui opère la nuit à l'échelle départementale à la rencontre de ces fonctionnaires qui écoutent avec humanité les détresses et les peurs de nos concitoyens, 7j/7, 365 jours par an. Un chiffre a particulièrement retenu mon attention : 75% des appels ne concernent pas la Police nationale ! Des adultes composent ainsi le 17 parce qu'ils n'arrivent pas à coucher leurs enfants ou à leur faire faire leurs devoirs ! J'en profite donc pour demander à chacun de faire preuve de raison afin de permettre à nos policiers de concentrer leurs ressources pour les situations qui le justifient pleinement.

Enfin, **j'ai embarqué, en tant qu'observateur, au sein d'une patrouille de la BAC avec laquelle nous avons sillonné les rues de Vannes**. Durant 6 heures, j'ai pu prendre le pouls de cette vie nocturne qui appelle la plus grande vigilance : vols de carburant, stupéfiants, ivresse sur la voie publique, violences intra-familiales, règlements de compte, incendie… Je veux saluer le très grand professionnalisme de ces femmes et de ces hommes, BAC comme police-secours, qui, jour et nuit, aux côtés des gendarmes, des sapeurs-pompiers et des magistrats, veillent sur nous. Ils sont les visages de cette République qui rassure, prévient, protège et sanctionne pour garantir le respect des valeurs qui nous rassemblent. En tant que parlementaire, je continuerai à me mobiliser pour que notre pays leur donne des moyens à la hauteur des missions essentielles qu'ils assument.

Soutien à toutes nos forces de sécurité



Auray 6 mai 2026
Cérémonie officielle de prise de commandement du Centre d'Incendie et de Secours







Vannes 10 juillet 2026
Journée d'hommage de la police nationale



Antenne parlementaire 7 novembre 2025
Entretien avec la Colonelle de gendarmerie Marie-Laure Pezant, puis avec le Chef d'escadron (en poste) Commandant de la compagnie de gendarmerie de Vannes Fabien Dutartre



Guer 25 juillet 2026
Cérémonie du Triomphe, présidée par la ministre des Armées et marquée par le transfert d'autorité entre le général d'armée Pierre Schill et le général de corps d'armée Jacques de Montgros.

RESSOURCES PRATIQUES

#AtelierParlementaire

PRÉVENIR, PROTÉGER, SANCTIONNER : LE DÉFI DE LA SÉCURITÉ POLICES MUNICIPALES ET PLURICOMMUNALES, VIDÉOSURVEILLANCE, TRANQUILLITÉ PUBLIQUE…

(Re)voir la captation vidéo, consulter et télécharger les documents ressources et toutes les informations utiles pour votre mandat

« Réouverture du centre de radiologie libérale de Ploërmel : engagements tenus ! »

15 septembre, dès 8h, la porte du centre de radiologie libérale de Ploërmel s'est à nouveau ouverte aux patientes et aux patients !

Presque 13 mois jour pour jour après la fermeture du précédent cabinet, cette réouverture est le fruit d'une très belle dynamique collective, constante dans ses efforts et exemplaire dans sa mise en œuvre, en particulier grâce à l'engagement remarquable du groupe RIVA - Réseau d'Imagerie médicale Vannetais ainsi que des élus et des agents de Ploërmel Communauté.



Ploërmel 15 septembre 2026

Toutes les parties prenantes ont tenu toutes leurs promesses à la lettre et respecté jusqu'à l'heure dite les engagements qui avaient été annoncés, notamment lors de la grande mobilisation citoyenne du 13 juin dernier.
Toute la matinée, les rendez-vous se sont enchaînés, les sourires se lisaient sur les visages des habitants comme des professionnels de santé et la joie des retrouvailles résonnait dans les couloirs. Une grande nouvelle pour les habitantes et les habitants du Pays de Ploërmel, qui ont pu à nouveau être accueillis et qui n'avaient plus à effectuer plusieurs dizaines de kilomètres pour faire réaliser un examen.
Et quelle émotion pour les salariées ! Après plusieurs mois d'une incertitude éprouvante, toutes celles qui le souhaitaient ont été embauchées par le groupe RIVA dès le mois de mars 2026 et travaillent désormais sur les sites de Vannes et de Ploërmel.
Depuis la fin de l'année 2025, je me suis impliqué sans relâche pour qu'une solution de reprise progressive et pérenne puisse être trouvée mais je tiens surtout à saluer une réussite qui ne pouvait être que collective. À cet égard, je veux remercier très chaleureusement le Dr Jean-Baptiste Le Nouvel, gérant de RIVA (et les médecins associés du groupe), ainsi que Christophe Launay, Maire de Ploërmel et président de Ploërmel Communauté (sans oublier son prédécesseur Patrick Le Diffon), Marie-Annick Dréano, son adjointe chargée de la santé, Marie-Noëlle Amiot, Maire de Guégon et vice-présidente de Ploërmel Communauté, et Paul Molac, député, pour leur mobilisation constante.
Il s'agit évidemment d'une excellente nouvelle pour l'accès aux soins (en matière de prévention comme de suivi sanitaire) pour le Pays de Ploërmel et plus largement pour les habitants des territoires ruraux : il n'y a pas de fatalité face à la détermination des élus et des citoyens !

Comme cela a été rappelé lors du grand rassemblement du 13 juin dernier, la réouverture du centre de radiologie constitue une première pierre et la mobilisation doit plus que jamais se poursuivre et s'amplifier pour naître, vivre et vieillir en bonne santé dans le Pays de Ploërmel comme ailleurs !







Une mobilisation collective historique pour l'accès aux soins

Samedi 13 juin 2026, nous étions 1 500 personnes à Ploërmel pour défendre l'accès aux soins et la réouverture du cabinet de radiologie libérale : habitants, associations, professionnels de santé, Maires et élus du territoire.

Après plusieurs mois d'une intense mobilisation collective et des milliers de cartes signées par les habitants du Pays de Ploërmel, une solution positive a été trouvée quelques heures avant notre rassemblement.

Le Maire de Ploërmel et président de Ploërmel Communauté, Christophe Launay, a ainsi eu la « joie, le plaisir et le bonheur d'annoncer la réouverture progressive du cabinet de radiologie libérale de Ploërmel 2ème quinzaine de septembre », qui proposera des services de radiologie, d'échographie, de mammographie et d'ostéodensitométrie.

Depuis la liquidation judiciaire du cabinet en décembre 2025, j'ai été à l'initiative, en étroite concertation avec les élus du territoire, d'un travail approfondi et exigeant avec le groupe morbihannais RIVA en vue de réunir les conditions techniques, humaines et opérationnelles d'une reprise durable.

RIVA a traduit ses engagements en actes concrets, notamment en recrutant d'anciennes salariées du cabinet (présentes samedi) et en réservant des créneaux d'urgence pour les patients du Pays de Ploërmel.

Cette renaissance viendra compléter l'offre de soins du Centre hospitalier de Ploërmel et permettra d'attirer de nouveaux professionnels de santé.

Nous remercions chaleureusement le Docteur Le Nouvel et les équipes de RIVA qui contribuent localement à ouvrir une nouvelle page d'espoir. Je veux également saluer l'écoute de la Ministre de la Santé et des équipes de l'Agence régionale de santé. Je tiens par ailleurs à rendre hommage aux élus qui se sont engagés sans compter sur ce dossier : Christophe Launay (et son prédécesseur Patrick Le Diffon), Marie-Noëlle Amiot, Maire de Guégon et vice-présidente de Ploërmel Communauté, Marie-Annick Dréano, adjointe chargée de la santé de Ploërmel, et Paul Molac, député.

Christophe Launay l'a rappelé : « nous remportons une manche décisive, mais le combat pour l'accès aux soins n'est pas définitivement gagné ». À nous toutes et tous de faire vivre et d'amplifier la puissante dynamique citoyenne du 13 juin pour garantir un accès aux soins qui donne les mêmes chances et la même espérance de vie aux habitants des territoires ruraux.













Ploërmel **13 juin 2026**

Simon Uzenat
@simonuzenat



Ploërmel • 13 juin 2026

Après plusieurs mois d'une incertitude éprouvante, les salariées qui le souhaitaient ont été embauchées par le groupe RIVA dès le mois de mars 2026 et travaillent désormais sur les sites de Vannes et de Ploërmel.

LES MÉDIAS EN PARLENT

ouest france

Le Ploërmelais

ici

LES INFOS DU PAYS GALLO

Consulter les articles parus dans la presse

VOS PRÉOCCUPATIONS
NOS ACTIONS

« Lutter contre les inégalités territoriales d'accès aux soins »



PLFSS 2026



Retrouvez toutes mes interventions dans le cadre du PLFSS 2026

FOCUS SUR

Les transports sanitaires

J'ai déposé et défendu un amendement visant à adapter le protocole d'accord national sur la maîtrise des **transports sanitaires** à la réalité des îles comme Groix et Belle-Île-en-Mer afin de garantir la meilleure prise en charge aux patients insulaires pour accéder aux soins (chimiothérapie, radiothérapie…). « *La nouvelle réglementation est susceptible de bouleverser entièrement un équilibre déjà très précaire pour les prestataires insulaires.* » Faute de recevabilité au titre de l'article 40, nous avons demandé un rapport pour alerter le Gouvernement : l'amendement n'a pas été adopté, mais nous restons pleinement mobilisés.

TEMPS DE TRAVAIL

La droite sénatoriale a souhaité profiter du PLFSS pour voter l'augmentation du temps de travail de 12 heures par an. Nous nous sommes frontalement opposés à cette mesure qui a été heureusement rejetée par les députés.

« Coluche, que l'on a déjà beaucoup cité dans cet hémicycle, a prononcé une phrase restée célèbre : « Dites-nous de quoi vous avez besoin, on vous expliquera comment vous en passer. »
Chers collègues, c'est exactement le message que vous envoyez aux Français qui attendent de la justice fiscale : vous ne cessez de leur expliquer comment ils doivent s'en passer ! »
Vous êtes les tenants de la théorie du ruissellement. Nous avons bien vu où cela nous a menés : à des mégabassines de richesse pour quelques-uns et à des déserts de précarité pour tous les autres !
Ce qu'attendent nos concitoyens, c'est la revalorisation du travail, c'est-à-dire une augmentation de leur rémunération, quand vous ne cessez, depuis le début de nos débats, de vouloir faire les poches des plus modestes, jusqu'à taxer les apprentis et à annuler la suspension de la réforme des retraites, comme vous nous le montrerez dans quelques jours ! Finalement, vous inventez de nouveaux slogans : « Travailler plus pour gagner moins » ; « Travailler plus pour vivre moins longtemps en bonne santé ». Tels sont les messages que vous envoyez aux plus modestes. Je puis vous dire que les messages adressés au pays par la droite sénatoriale sont absolument dramatiques et vont à l'encontre des objectifs que nous devrions tous viser. »





Noyal-Pontivy 18 mai 2026

Après une réunion de travail avec le président et la déléguée régionale de la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP) de Bretagne, Artus de Saint-Pern et Véronique Gemin, j'ai poursuivi par une immersion à la Polyclinique de Kério, dirigée par Benoît de Boisse, qui est devenue l'une des références bretonnes dans le domaine de la chirurgie. Cette immersion m'a permis d'approfondir la réalité des métiers hospitaliers, leurs exigences et leurs richesses humaines.

Je me suis ensuite rendu au Centre Hospitalier du Centre Bretagne pour un temps de travail avec son directeur, Raphaël Yven, ainsi qu'avec le président, Hervé Gentilhomme, et la vice-présidente, Barbara Rey, de la commission médicale d'établissement. Nous avons abordé les moyens dédiés à l'hôpital public dans la perspective du prochain projet de loi de financement de la sécurité sociale, la régulation des urgences ou encore la prise en charge de nos aînés…

Je tiens une nouvelle fois à féliciter l'équipe de direction du CHCB et tous les professionnels de l'établissement qui s'impliquent chaque jour pour offrir la meilleure qualité de soins aux patientes et aux patients du Pays de Pontivy et avec de beaux résultats à la clé comme l'attribution, en mai 2026, de la certification par la Haute Autorité de Santé (HAS) au Groupe Hospitalier Centre Bretagne.

Régulation de l'installation des médecins et lutte contre les déserts médicaux : la droite sénatoriale s'oppose à la proposition de loi du groupe socialiste

Retrouvez le lien vers le dossier législatif du Sénat



Vannes 10 septembre 2026

Réunion de travail avec les élus de Guern, Pleucadeuc et Ploërdut sur les Petites Unités de Vie



Lire les articles de presse

Guégon 20 mai 2026

J'ai eu le plaisir d'accueillir une délégation de l'Institut du Sénat, dont l'objectif consiste notamment à mieux faire comprendre le fonctionnement de la démocratie parlementaire grâce à des rencontres avec des sénateurs et des déplacements sur le terrain. Aux côtés de la Maire Marie-Noëlle Amiot et d'élus du territoire, nous avons visité la maison de santé, une réussite remarquable dans un contexte de désertification médicale croissante en milieu rural. Un exemple qui démontre qu'il n'y a pas de fatalité en matière d'accès aux soins. J'ai tenu à souligner le rôle essentiel des élus locaux et celui que les parlementaires, en particulier les sénateurs, peuvent jouer à leurs côtés pour les aider à trouver des solutions face aux attentes légitimes des habitants alors même que la santé ne relève pas d'une compétence locale.

Je remercie chaleureusement Marie-Noëlle Amiot, Hervé Le Bourdiec et leurs équipes pour leur accueil et leur disponibilité.



Inauguration Maison de santé pluridisciplinaire Ti Yec'Hed

Guiscriff 26 juin 2026

NOS ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE

17 18 19 20 21 56



Langonnet 20 juin 2026

Réunion de travail sur les dossiers santé avec le Maire Éric Jean et son équipe municipale

Accompagner équitablement les radiologues bretons pour renforcer l'accès aux soins, en particulier dans les territoires ruraux

QO 14 avril 2026



Lors de la séance de questions orales du 14 avril 2026, j'ai interpellé la Ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, Stéphanie Rist, sur l'évolution des objectifs régionalisés de l'Option Pratique Tarifaire Maîtrisée (Optam) pour la radiologie en Bretagne.

En effet, les contraintes régionales en place pénalisent lourdement les radiologues bretons, comme c'est le cas pour le Réseau d'Imagerie Médicale Vannetais (Riva), qui exerce sur plusieurs secteurs du Morbihan. En 2025, le taux de dépassement en Bretagne était limité à seulement 5% contre 26% en région Centre-Val de Loire et 42% en région Île-de-France. Alors que nous exigeons de ces praticiens des investissements massifs dans de meilleurs équipements, une gestion complexe des pénuries de personnel et le maintien de soins de proximité dans nos territoires ruraux, cette situation constitue une iniquité et est intenable.

Par conséquent, j'ai demandé au Gouvernement les mesures qu'il entendait prendre pour garantir une véritable équité de traitement, en particulier après la décision de l'Uncam (Union nationale des caisses d'assurance maladie) du 14 octobre 2025 de réduire les cotations, ce qui revient à infliger une double peine pour ces médecins bretons.

En réponse, la Ministre Stéphanie Rist a reconnu la nécessité de réduire ces disparités territoriales. Elle a rappelé qu'un nouveau cadre est entré en vigueur en 2025, instaurant des taux planchers et des taux plafonds. La Ministre a précisé qu'à sa demande l'Assurance Maladie a introduit de nouveaux assouplissements pour 2026 : désormais, aucun médecin ne peut se voir imposer un taux de dépassement inférieur à 10%. Pour la Bretagne, ce taux a été réévalué à 10,7%, c'est-à-dire le strict minimum.

La Bretagne reste donc pénalisée et de tels écarts, parfaitement incompréhensibles, ne doivent pas perdurer, au risque de compromettre des projets d'intérêt général attendus avec impatience par nos concitoyens, en particulier dans les territoires ruraux, comme l'illustre la dynamique enclenchée pour trouver une solution après la fermeture du cabinet de radiologie libérale de Ploërmel. Je continuerai donc à me mobiliser sans relâche pour soutenir les acteurs de notre système de santé afin que l'accès effectif à des prises en charge médicales rapides et de qualité soit une réalité dans tous nos territoires pour tous nos concitoyens.







Vannes 3 mars 2026

J'ai eu l'honneur de présider l'inauguration du nouvel institut de formation d'ambulanciers (IFA) de la Croix-Rouge Compétence Bretagne en tant que sénateur et conseiller régional représentant le président, Loïg Chesnais-Girard.

Ce nouvel institut permet d'accueillir plus de 160 étudiants par an et renforce l'offre bretonne de formations sanitaires et sociales. Il s'inscrit dans le cadre de l'action de la Région qui œuvre à adapter l'offre aux besoins des territoires et à renforcer l'attractivité de ces métiers essentiels, notamment auprès de personnes en reconversion professionnelle. Il propose des conditions d'apprentissage modernisées (salles équipées d'outils numériques, espaces de simulation avec un poste de conduite, accessibilité renforcée…).

RESSOURCES PRATIQUES

#AtelierParlementaire

PRENDRE SOIN DE NOS CONCITOYEN·NE·S : SANTÉ PUBLIQUE, SOLIDARITÉS, GRAND ÂGE…

(Re)voir la captation vidéo, consulter et télécharger les documents ressources et toutes les informations utiles pour votre mandat



Carentoir 26 juin 2026

Inauguration du nouveau Village Santé



Camors 18 septembre 2026

Inauguration de la Maison de santé



Formation des étudiants en soins infirmiers : l'État doit être au rendez-vous

Le 23 avril 2026, j'ai interpellé le Premier ministre concernant les engagements non tenus par l'État qui fragilisent les conditions de formation des étudiants en soins infirmiers, alors même que notre système de santé fait face à une pénurie de personnels sans précédent.

Alors que le Gouvernement a annoncé une enveloppe de 215 millions d'euros pour financer 5 500 places d'étudiants en soins infirmiers issues du Ségur de la santé, ce financement ne couvre que la première année d'un cursus qui en compte trois. En l'absence de garantie pluriannuelle, les Régions, responsables du financement et du fonctionnement des instituts de formation en soins infirmiers (IFSI), n'ont pas la visibilité pour pérenniser ces places.

En Bretagne, cette impasse budgétaire a déjà contraint la Région Bretagne à renoncer à inscrire certaines formations sur Parcoursup. Après la fermeture de 261 places d'aides-soignants et d'accompagnants en 2025, ce sont désormais 230 places de formation infirmière qui sont directement menacées pour la rentrée 2026.

À cette précarité s'ajoute une injustice flagrante : bien qu'assujettis au paiement de la CVEC (contribution de vie étudiante et de campus), les étudiants infirmiers restent privés d'un accès systématique aux bourses du CROUS et aux services universitaires de base comme la restauration ou les bibliothèques.

Après avoir été érigés en héros lors de la crise sanitaire, ces étudiants ne peuvent être les oubliés de l'enseignement supérieur. L'État ne peut tolérer des disparités de traitement qui nuisent à l'attractivité de ces métiers indispensables. Il est urgent de respecter les engagements financiers de l'État et de garantir enfin l'égalité des droits pour l'ensemble des étudiants, infirmiers et universitaires.

Je resterai attentif à la réponse de Monsieur le Premier ministre et aux mesures qui seront prises pour garantir aux étudiants infirmiers l'accès à une formation qualitative et une reconnaissance de leurs compétences.

VOS PRÉOCCUPATIONS
NOS ACTIONS

« En immersion dans l'EHPAD de Ploërdut »







Depuis le début de mon mandat sénatorial, je tiens à partager régulièrement le quotidien des Morbihannais·es qui assurent les missions de service public au service de l'intérêt général et de nos concitoyens. Le 12 juin 2026, j'ai ainsi passé une journée en immersion au sein de la Résidence de l'Argoat à Ploërdut, un EHPAD géré par VYV3. J'ai pu partager la vie de Jehanne, Cindy, Andréa, Enna et Martine, de grandes professionnelles, polyvalentes (soins, cuisine, ménage… et j'y associe l'infirmière Livia) et mobilisées chaque minute pour garantir la qualité de vie et le bien-être des 24 aînés hébergés dans cette Petite Unité de Vie (PUV) du territoire de Roi Morvan Communauté.

6H15



Arrivée. Autour de la directrice, les équipes de nuit et de jour se passent le relais pour que chacun puisse commencer sa journée dans les meilleures conditions.

6H30

Petits-déjeuners, service à table et échanges avec les résidents.









Je renouvelle mes chaleureux remerciements à la directrice Géraldine et son équipe, à Monsieur Hinault, directeur régional de VYV3, à Madame Guennec, directrice des PUV du Morbihan et du Finistère, ainsi qu'au Maire Jean-Luc Guilloux, pour leur accueil et leur disponibilité.

Je garderai en mémoire les sourires, les discussions, les attentions et les rayons d'altruisme qui illuminent les journées de Yann, Denise, Sidonie, Raymonde, Josette… Ces derniers m'ont accueilli chez eux avec une fraternité qui témoigne de la force de ces structures à taille humaine.



9H00









Préparation du déjeuner avec l'équipe et la cheffe de cuisine

10H30







Entretien des chambres et des espaces communs : nettoyer, désinfecter, changer le linge...

12H00



Rencontre avec le représentant des familles du comité de la vie sociale

13H15



14H00



VOS PRÉOCCUPATIONS
NOS ACTIONS



Cléguérec
École Ar Gwennili

Comme à chaque rentrée scolaire depuis le début du mandat sénatorial, j'ai souhaité aller à la rencontre des élus locaux, des élèves, de leurs familles, des enseignant·e·s, personnels de direction et agent·e·s qui œuvrent chaque jour à la réussite éducative, notamment dans les territoires ruraux. Après le Pays de Baud en 2024 et le Pays de Ploërmel en 2025, j'ai accompagné la rentrée scolaire 2026 dans le Pays de Pontivy. À Cléguérec, Saint-Thuriau, Pontivy et Rohan, de la maternelle au lycée, dans les établissements publics et privés, cette journée m'a une nouvelle fois permis de prendre le pouls des actualités, attentes et préoccupations de tous les acteurs du monde de l'éducation.

➔ À 8h30, première étape à l'école publique Ar Gwennili de Cléguérec, qui accueille une centaine d'élèves, en présence de la Maire Maryvonne Le Forestier et de l'inspectrice de l'Éducation nationale Delphine Raynaud. J'ai pu échanger avec le nouveau directeur, Marc Salzedo, l'équipe enseignante et les parents, avant de partager un moment avec les élèves de la filière bilingue bretonne et des enfants de maternelle autour d'une lecture sur la chaîne alimentaire dans les océans.

➔ À 10h30, direction l'école privée Saint-Joseph de Saint-Thuriau (une soixantaine d'enfants), accueilli par la Maire Laurence Marivain, la directrice Françoise Bijoux, ainsi que David Thomas, adjoint au directeur diocésain du 1er degré dans le Morbihan.

➔ À Pontivy, j'ai ensuite rencontré les équipes du lycée Jeanne d'Arc-Saint-Ivy et son nouveau directeur Jérôme Levet, aux côtés de ma collègue conseillère régionale Élisabeth Jouneaux-Pédrono. L'établissement accueille au total, sur les deux sites, environ 1 500 élèves.

➔ Puis, à 12h30, découverte du lycée professionnel du Blavet, qui accueille près de 300 lycéens, en présence de la nouvelle directrice Stéphanie Dumas et des équipes du lycée, toujours avec Élisabeth Jouneaux-Pédrono, membre du conseil d'administration. Après un déjeuner dans le restaurant scolaire, nous avons visité l'établissement et pris la mesure des investissements réalisés par la Région Bretagne.

➔ L'après-midi s'est poursuivie à Rohan, aux côtés du Maire Christophe Jouanno et de son adjointe aux affaires scolaires, Nadine Cadio. Nous nous sommes tout d'abord rendus au collège public Yves Le Bec, qui compte 230 élèves, accueillis par la principale Chrystelle Dorey-Zaradny. Nous avons notamment pu échanger avec les élèves de 6ème qui venaient de faire leur rentrée.

➔ Fin de la journée au collège Sainte-Jeanne d'Arc, 280 élèves, où j'ai rencontré la directrice Véronique Goarzin, plusieurs membres de l'équipe pédagogique et le président de l'association de l'établissement et échangé avec les élèves de 6ème pour une séance de questions-réponses très vivante sur la vie démocratique et le rôle d'un sénateur.

Une journée dense, mais essentielle avant la reprise des travaux parlementaires, car c'est en partant du terrain, des échanges avec les élus, les équipes éducatives et les jeunes, que l'on peut mieux cerner les priorités et porter à Paris les réalités de nos territoires.

« Très belle rentrée à toutes et tous ! Distro-skol vat d'an holl ! Bonne enretournée ! »



Saint-Thuriau École Saint Joseph



Pontivy
Lycée Jeanne d'Arc-Saint-Ivy



Pontivy Lycée du Blavet





Rohan Collège Yves Le Bec



Rohan Collège Sainte-Jeanne d'Arc



RESSOURCES PRATIQUES

#AtelierParlementaire

BIEN GRANDIR EN MORBIHAN : PETITE ENFANCE, ENFANCE-JEUNESSE, ÉDUCATION…

(Re)voir la captation vidéo, consulter et télécharger les documents ressources et toutes les informations utiles pour votre mandat



QO 8 janv. 2026

Licence préparatoire au professorat des écoles (LPPE) bilingue français-breton : la Bretagne ne peut pas rester à l'écart !

Le 8 janvier dernier, dans le cadre des questions orales sans débat, j'ai interpellé le ministre de l'Éducation nationale sur la Licence préparatoire au professorat des écoles (LPPE) bilingue français-breton.
La Bretagne serait ainsi la seule région concernée par l'enseignement d'une langue régionale à ne pas disposer d'une LPPE bilingue à la rentrée 2026, contrairement aux mesures prévues par l'arrêté du 9 septembre 2025 :

> Alors que d'autres académies (avec l'enseignement du basque, de l'occitan, du catalan, du corse) ont déjà acté l'ouverture de formations bilingues ;
> Alors même que notre région connaît une pénurie chronique d'enseignants bilingues, que les besoins sont clairement identifiés avec une hausse significative du nombre d'élèves ;
> Alors que l'État s'y était engagé dans la convention du 15 mars 2022.

J'ai donc demandé au Gouvernement d'intervenir pour transformer sans délai la licence PPE bilingue de Brest en licence pleine et entière de préparation au professorat des écoles et permettre l'ouverture d'une LPPE bilingue dès la rentrée 2026.

La transmission du breton et l'avenir de l'enseignement bilingue dans l'école publique méritent des actes concrets, pas des demi-réponses !

Licence professorat des écoles en Morbihan

Début octobre 2025, j'ai saisi la Rectrice d'académie pour contester la non-ouverture de la Licence Préparatoire au Professorat des Écoles (LPPE) dans le Morbihan à la rentrée 2026-2027. Défendant l'égalité d'accès à la formation des enseignants, l'attractivité universitaire du territoire et la pérennité du site de l'INSPÉ de Vannes, j'ai soutenu, aux côtés des acteurs locaux, une répartition équilibrée de la LPPE entre les départements bretons.



Questembert 8 juin 2026

Échanges avec les élèves de l'Écol'Eau Graines sur leur proposition de loi intitulée « L'arbre dans la ville »

Formation

PLF 2026

J'ai cosigné et défendu un amendement visant à **compenser, pour les universités, le coût de la mise en place de protection sociale complémentaire (PSC)** conformément à l'engagement pris par l'État en avril 2024. Face aux très fortes tensions financières que les universités doivent affronter, j'ai rappelé qu'elles étaient pleinement mobilisées notamment l'Université de Bretagne Sud dont les ressources propres représentent désormais plus de 30% du budget.





Vannes 2 septembre 2026

Lycée Lesage

Accueil républicain du Ministre d'Éducation nationale et rencontre avec les élèves du lycée Lesage

QO 19 mai 2026



Accessibilité numérique de l'Éducation nationale : un retard préoccupant qui pénalise les élèves en situation de handicap

Lors de la séance de questions orales au Sénat, j'ai interpellé la Ministre de la Culture (ministre de l'Éducation nationale ne pouvant être présent) concernant le retard préoccupant de l'Éducation nationale en matière d'accessibilité numérique. Ma question a été préparée avec Clément, lycéen morbihannais non-voyant, directement confronté à ces difficultés dans son quotidien.
Alors que le site de l'Éducation nationale met en avant une politique volontariste en faveur des élèves en situation de handicap, le taux d'accessibilité de cette propre page ne s'élève qu'à 58 %, ce qui apparaît particulièrement faible pour un site institutionnel se revendiquant inclusif.
Le constat est d'autant plus alarmant : sur 24 procédures majeures (inscription, bourses, Parcoursup…), aucune n'est pleinement accessible et 17 sont non conformes au référentiel général d'amélioration de l'accessibilité. Cette situation prive de nombreuses familles de leur autonomie et constitue une rupture d'égalité manifeste devant le service public.
En réponse, la Ministre a mis en avant une progression du taux de conformité à 83% (audit du 7 mai 2026) et la publication, le 30 avril 2026, du schéma pluriannuel 2026-2028. Ces démarches constituent un premier pas, mais elles ne peuvent suffire, l'échéance légale ayant été fixée à 2025.
Les personnes en situation de handicap ne peuvent plus constituer une variable d'ajustement. « L'État se doit d'être absolument exemplaire » et garantir un accès réellement universel aux services publics numériques.

La droite sénatoriale refuse de sortir les AESH de la précarité

La proposition de loi que j'avais cosignée le 31 juillet 2025 a été examinée au Sénat le 7 janvier 2026, dans l'espace réservé du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain. Les sénatrices et sénateurs du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain (SER) déplorent le rejet par la droite sénatoriale de leur proposition de loi visant à intégrer les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) dans la fonction publique et à garantir une meilleure inclusion des élèves en situation de handicap et à besoins éducatifs particuliers.
Un texte pourtant très attendu, tant par les professionnels que par les familles concernées.

Retrouvez le lien vers le dossier législatif du Sénat

NOS ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE
16 22 23 24

Vœux 2026

Comme chaque année, j'ai retrouvé avec grand plaisir, les élus, les agents des services publics, les acteurs associatifs et socio-économiques, les citoyens, les sapeurs-pompiers et les forces de sécurité des territoires morbihannais lors des rendez-vous majeurs de la vie locale que constituent les cérémonies de vœux. J'ai participé à une quarantaine d'entre elles.

Alors que le mandat municipal 2020-2026 connaissait son épilogue, j'ai tenu à exprimer lors de mes interventions, ma plus profonde reconnaissance pour le formidable travail que les équipes municipales ont réalisé avec l'intérêt général comme boussole.

J'ai également souhaité remettre la médaille du Sénat aux Maires pour qui cette cérémonie constituait la dernière en qualité de premier·ère magistrat·e de leur commune *(voir pages 18 et 19)*. Quelle que soit leur sensibilité politique, les Maires ont véritablement fait preuve d'un dévouement et d'une mobilisation sans faille au service de leurs concitoyens qui forcent l'admiration, en particulier au cours de ce mandat qui avait débuté avec la crise sanitaire et qui s'achevait avec de nouvelles crises internationales.


Port-Louis


Vannes/GMVA


Treffléan


Groix



Ploeren


Saint-Avé


Gâvres


Brandérion


Cléguer


Arc Sud Bretagne



Caden


Séné


Priziac


Hennebont



Pluvigner

Liste non exhaustive


Kerfourn


Saint-Guyomard


Plescop


Quéven


La Grée-Saint-Laurent


Sulniac



Plumelin

#OnVousOuvreLesPortesduSénat

« Le Sénat, l'assemblée de tous les élus, la maison de tous les citoyens »

Comme nous avons pu le faire à de très nombreuses reprises depuis le début de mandat, nous accueillons avec plaisir les élus et les citoyens morbihannais qui souhaitent visiter le Sénat et/ou assister aux débats en séance publique.

Vous pouvez réserver un créneau en scannant le QR code, par téléphone au 02 97 60 10 74 ou par mail
elus56@simonuzenat.bzh (pour les élus)
echangeons@simonuzenat.bzh (pour les citoyens)

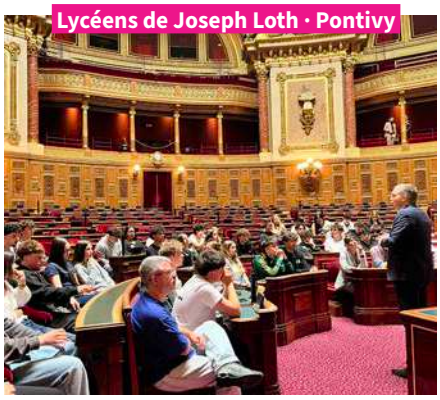
Baud et Melrand : élus et jeunes du CMJ



Lycéens de Jean Guéhenno · Vannes



Lycéens de Joseph Loth · Pontivy



Université du Temps Libre de Ploërmel





Lycéens de Marcellin Berthelot Questembert



Élus de Saint-Jean-la-Poterie



Élus et jeunes du CMJ de Locmalo



Élus et jeunes du CMJ de Séné





Lycéens de Marie Lefranc · Lorient







Lycéens de Lesage · Vannes



Lycéens de Saint-Paul · Vannes



Élus de Guiscriff



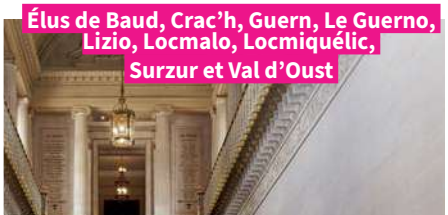
Élus de Saint-Jacut-les-Pins



Écoliers de Saint-Joseph · Trinité-Porhoët



Élus de Baud, Crac'h, Guern, Le Guerno, Lizio, Locmalo, Locmiquélic, Surzur et Val d'Oust



Liste non exhaustive

80 ENGAGEMENTS PRIS DEVANT LES GRANDS ÉLECTEURS EN SEPTEMBRE 2023

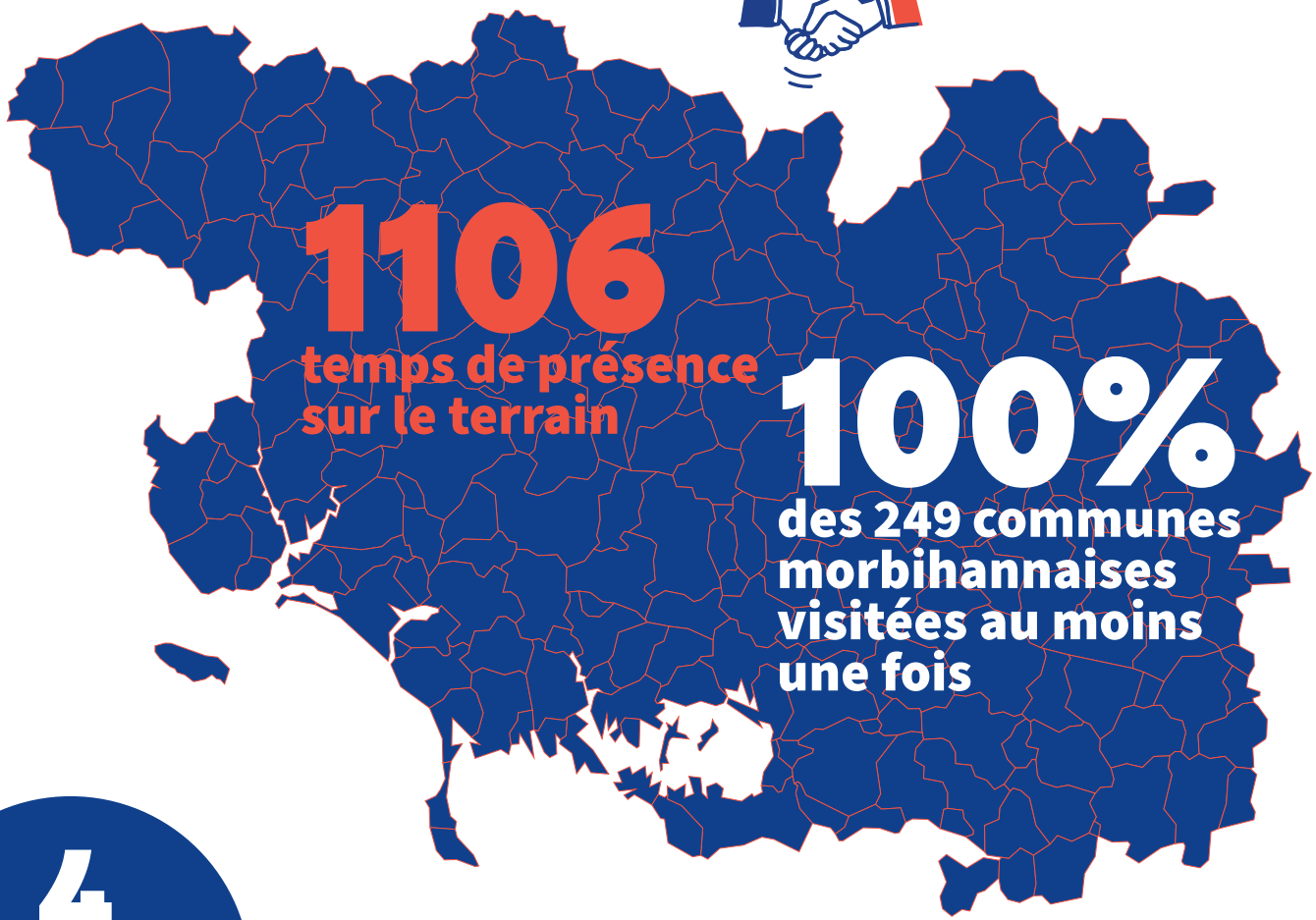


3 ANS D'ACTION

OCTOBRE 2023 >

95%

des **engagements de campagne** réalisés ou qui ont connu un commencement d'exécution



1106

temps de présence sur le terrain

100%

des 249 communes morbihannaises visitées au moins une fois

4

immersions dans des services publics

132 000

kilomètres parcourus

EHPAD de Ploërdut

- de 6h15 à 14h
- 12 juin 2026







Brigade anti-criminalité (BAC) de Vannes

- de 20h à 4h
- 3 au 4 avril 2026

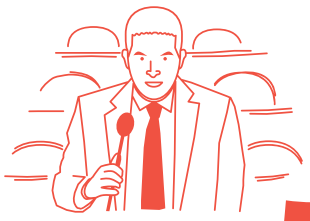






SÉNATORIALE SEPTEMBRE 2026





570 **prises de parole**
dans l'hémicycle et en commission
(hors commissions d'enquête et missions d'information)





2185 **amendements**
déposés et/ou cosignés
en séance publique
dont 268 adoptés

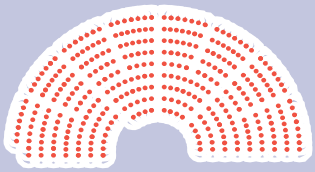
dont **6**
questions d'actualité
#QAG

3 rapports parlementaires



600
Morbihannaises et Morbihannais accueillis (élus et citoyens)

ON VOUS OUVRE LES PORTES DU SÉNAT !





24 **stagiaires**
dont 9 collégiens ou lycéens,
13 étudiants en enseignement supérieur,
et 2 adultes dans le cadre du DuoDay

Les sapeurs-pompiers morbihannais à Pontivy

- de 7h30 à 18h30
- 18 août 2025







La Gendarmerie du Morbihan

- de 20h à 3h
- du 12 au 13 juillet 2024



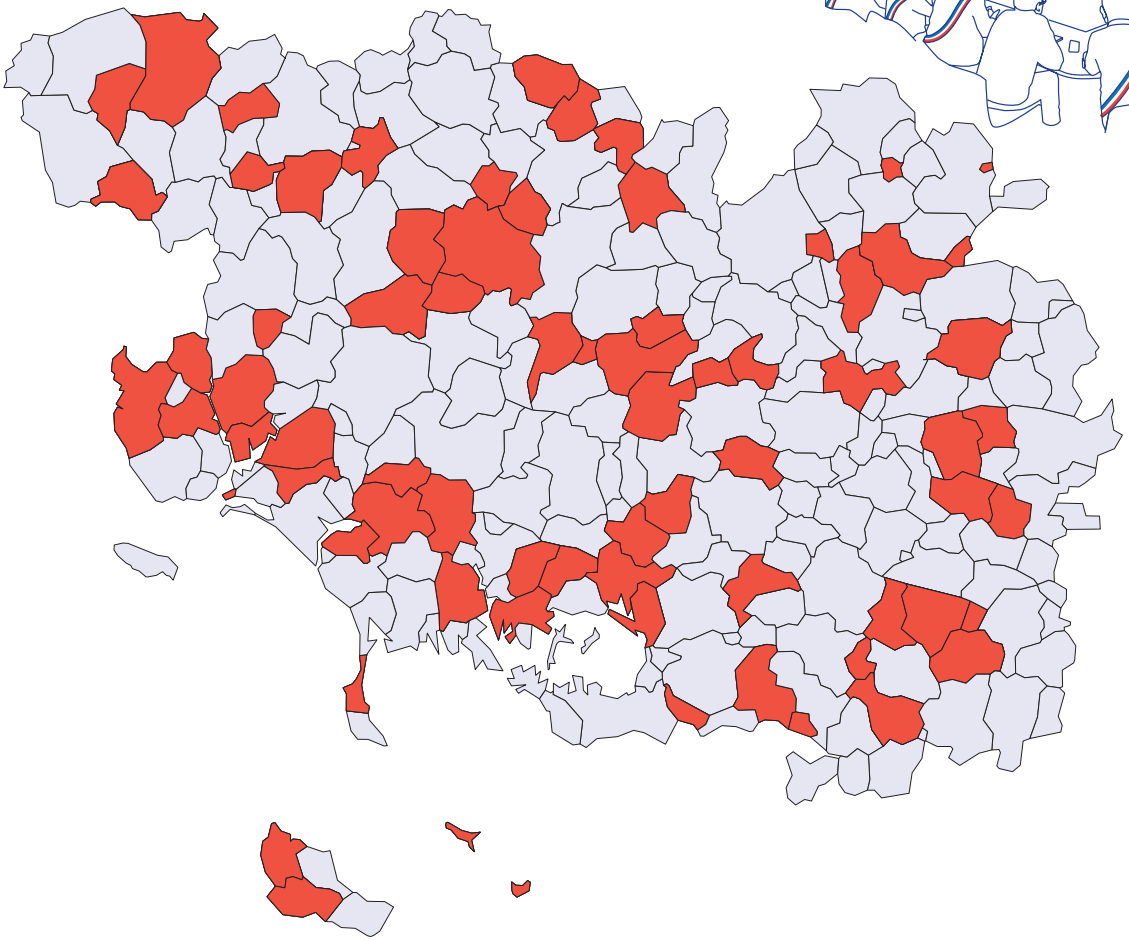




LES ATELIERS PARLEMENTAIRES

3 ANS D'ACTION
OCTOBRE 2023 >

74
ateliers parlementaires dans 74 communes différentes





+150h
d'échanges et de co-construction législative avec les élus morbihannais

1700
élus mobilisés

FOCUS SUR

LES ATELIERS PARLEMENTAIRES

7 > 28 SEPTEMBRE 2026

8ème édition consacrée notamment à la présentation du bilan de mi-mandat



10
ateliers parlementaires

20h
d'échanges et de propositions

150
élus mobilisés



SÉNATORIALE SEPTEMBRE 2026

ENGAGEMENT 79 DE CAMPAGNE

RESSOURCES PRATIQUES

Rendre compte et faciliter le travail des élus morbihannais

Conformément à notre engagement de rendre compte chaque année de nos actions, nous adressons à chaque élu·e un #Récap' en janvier et un magazine à l'automne avec de nombreuses informations et ressources pratiques.



CULTIVONS LE POUVOIR D'AGIR #3
Session parlementaire 2025-2026



Le **#Récap' #3**
avec notamment mon action parlementaire pour le budget 2026



CULTIVONS LE POUVOIR D'AGIR #2
Session parlementaire 2024-2025



Le **#Récap' #2**
avec notamment mon action parlementaire pour le budget 2025



CULTIVONS LE POUVOIR D'AGIR #1
Session parlementaire 2023-2024



Le **#Récap' #1**
avec notamment mon action parlementaire au cours des 3 premiers mois de mandat



Tout savoir sur les nouvelles dispositions relatives au statut de l'élu·e et le travail que j'ai mené dans ce cadre, en prenant appui sur les témoignages et propositions des élus locaux du Morbihan.

Souveraineté numérique : notre livret des solutions



Recevoir notre lettre mensuelle **#àVosCôtés**, avec des **informations** et **ressources pratiques** pour votre mandat

« À la rencontre, à l'écoute et aux côtés des élus insulaires »

FOCUS SUR

Les temps longs de présence dans les territoires insulaires morbihannais • 1/2

➔ **Le 10 novembre 2025,** je suis allé à la rencontre des élu·e·s et des forces vives de l'**île de Houa**t. Je tiens à remercier chaleureusement le Maire, Philippe Le Fur, l'ensemble des adjoints et des conseillers, la directrice générale des services, l'animateur Natura 2000 et les pêcheurs qui ont participé à cette journée de travail.

Ces échanges francs et approfondis nous ont permis d'aborder de nombreux sujets essentiels pour l'avenir de l'île et la défense d'une véritable différenciation territoriale reconnaissant pleinement les singularités insulaires : la gestion des infrastructures portuaires et les liaisons maritimes, l'activité économique et halieutique, notamment avec le projet de ceinture bleue, l'impact de la plaisance sur l'écosystème marin, le logement… (cf.LeRécap #3 de janvier 2026)

➔ **À Hoëdic le 8 septembre 2026,** je me suis rendu à la rencontre du Maire, Jean-Luc Chiffoleau, et de l'un de ses adjoints, Michel Lemoine. Une journée de travail pour faire le point sur les projets de la commune et échanger sur les besoins spécifiques des territoires insulaires.

Avec une population d'un peu plus de cent habitants à l'année, Hoëdic fait face à un enjeu démographique majeur : maintenir son école, ses services, ses commerces et l'activité touristique, tout en permettant à de nouvelles familles de s'installer. L'école, récemment rénovée, constitue à cet égard un équipement essentiel. Le logement permanent et le foncier sont au cœur de cette équation, dans cette commune qui compte 82 % de résidences secondaires.

Parmi les nombreux sujets abordés, nous avons notamment fait le point sur le projet d'antenne qui doit améliorer la couverture 4G et permettre le déploiement de la fibre, ainsi que sur l'entretien et la pérennité du système d'assainissement des eaux usées.

Horaires, régularité, les liaisons maritimes constituent naturellement un autre enjeu essentiel du quotidien. Nous restons mobilisés, avec les élus et agents de la Région Bretagne pour s'adapter le plus possible aux besoins des habitants.

Nous avons également eu le plaisir de visiter le sémaphore rénové, magnifique réalisation inaugurée en 2026. Il abrite désormais une très belle bibliothèque municipale et une exposition consacrée à l'histoire de cet outil emblématique de la marine et de la défense françaises. Depuis les balcons, la vue à 360° offre un panorama exceptionnel sur l'île.

Depuis le début de mon mandat, je poursuis un engagement constant pour les îles morbihannaises. Cette journée illustre une nouvelle fois combien elles ont besoin de politiques publiques adaptées à leurs spécificités. La mission d'information sur les 40 ans de la loi Littoral m'a permis de porter ces enjeux au Sénat et je continuerai à le faire dans les prochains mois, notamment lors du débat sur le projet de loi de finances. C'est tout le sens de mon engagement pour une véritable différenciation territoriale.

ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE

70 71 72 73 75
76 77 78 79 80



Houat 10 novembre 2025



























Hoëdic 8 septembre 2026

DISPARITION DE DOMINIQUE ROUSSELOT MAIRE DE LOCMARIA (2020-2026)

Hommage



La disparition brutale le 4 juillet 2026, à 58 ans, de Dominique Rousselot, Maire de Locmaria, a été un choc. L'émotion et la tristesse se sont conjuguées au profond sentiment d'injustice qui a étreint toutes celles et ceux, si nombreux, qui avaient la chance de le connaître et de l'aimer.

À chacun de mes déplacements à Belle-Île, nous avions le plaisir de nous retrouver. La joie d'échanges passionnés pour faire avancer des projets concrets au service de l'intérêt général le disputait à l'assurance de partager d'inoubliables moments d'amitié.
Défenseur acharné des singularités insulaires, Dominique avait à cœur d'élever ses combats au rang d'exemples pour rendre la République fidèle à sa promesse d'égalité.
Élu à Locmaria depuis 2014 d'abord comme adjoint puis comme Maire à partir de 2020, Dominique a été réélu dans un très large consensus en mars 2026. Sur terre comme sur mer, il savait rassembler. C'était un homme de liens, entre les gens, entre l'île et le continent, lui qui travaillait pour les compagnies qui assurent les dessertes maritimes.
Ce rugbyman émérite savait plonger dans la mêlée avec un sens du collectif qui forçait l'admiration. Prendre soin de nos concitoyens n'était pas un slogan mais l'engagement d'une vie pour ce bénévole infatigable à la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) et ce Maire qui se mobilisait sans relâche autour des priorités qui rassemblent : logement à l'année, accès aux soins, préservation de la terre agricole ou encore défense des services publics pour toutes les générations.

Il était de ces bâtisseurs d'avenir et de ces passeurs de confiance qui font grandir celles et ceux qui les entourent, qui ensoleillent les journées maussades et transforment les déclarations de lendemain meilleur en actes quotidiens.
Belle-Île-en-Mer perd l'un de ses serviteurs les plus dévoués et le Morbihan un grand élu, « le Maire de tous » comme il aimait à le rappeler. Tous, nous le pleurons. À son épouse Sylvie, à leurs deux fils ainsi qu'à tous leurs proches, à ses collègues Maires et conseillers municipaux bellilois, j'ai adressé mes plus fraternelles condoléances.



LOCMARIA · 16 JUILLET CÉRÉMONIE D'OBSÈQUES

« À votre rencontre, à votre écoute, à vos côtés ! »







Kergrist 10 avril 2026

RESSOURCES PRATIQUES

#AtelierParlementaire

ÊTRE ÉLU·E AUJOURD'HUI : STATUT DE L'ÉLU, LIENS AVEC LES AGENTS, FORMATION…

(Re)voir la captation vidéo, consulter et télécharger les documents ressources et toutes les informations utiles pour votre mandat

FOCUS SUR

Les temps longs de présence dans les territoires morbihannais • 2/2

➔ À l'invitation du nouveau Maire Arnaud David, je me suis rendu dans la **commune de Kergrist** pour un temps d'échange approfondi avec l'équipe municipale, en particulier Paul Le Petitcorps, 1er adjoint, Samuel Servel, adjoint à l'Environnement et au Cadre de vie et les conseillers municipaux Philippe Guillo, Sandrine Le Hen et Joël Galerne.

Ce déplacement s'est déroulé en trois temps : un déjeuner de travail sur les actualités politiques, une visite sur site des projets portés par la nouvelle municipalité (et de très belles anecdotes sur l'histoire de la commune partagées avec les habitants que nous avons rencontrés) puis une réunion technique en mairie. L'occasion de mieux saisir les dynamiques locales, les atouts du territoire mais aussi les défis à relever.

Nous avons notamment évoqué plusieurs sujets structurants pour l'avenir de la commune et sur lesquels nous continuerons d'accompagner l'équipe municipale :

- L'aménagement du cœur de bourg
- Le développement économique local
- L'accès aux soins
- Et les interrogations liées aux nuisances du parc éolien récemment rénové, exprimées par plusieurs riverains (avec visite sur site).

➔ **Sur le territoire de Questembert Communauté, le 17 juillet 2026.** La matinée a débuté au centre technique municipal de la commune de Questembert avec son ombrière photovoltaïque de 1 000 m². Les élus présents et le directeur général des services de la commune nous ont présenté les différents services municipaux, dont le chantier d'insertion. Nous avons ensuite découvert le projet de future cuisine centrale, puis visité la serre où sont produites les plantations destinées aux espaces verts de la commune, avant de découvrir les 2 chevaux territoriaux.

Nous avons poursuivi cette journée par un déjeuner de travail près de l'étang de Célac, en présence des Maires des communes de Questembert Communauté, d'élus municipaux et du président de l'intercommunalité, Patrice Le Penhuizic.

L'après-midi, nous sommes allés à Malansac pour échanger avec la Maire, Morgane Rétho, et les élus de son équipe municipale, dans le cadre de 2 visites de terrain : une exploitation agricole, puis la friche industrielle de l'ancienne entreprise Père Dodu, où nous avons évoqué les perspectives d'évolution du site. La journée s'est terminée par une permanence parlementaire décentralisée dans les bureaux de Questembert Communauté.

ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE

70 71 72 73 75
76 77 78 79 80







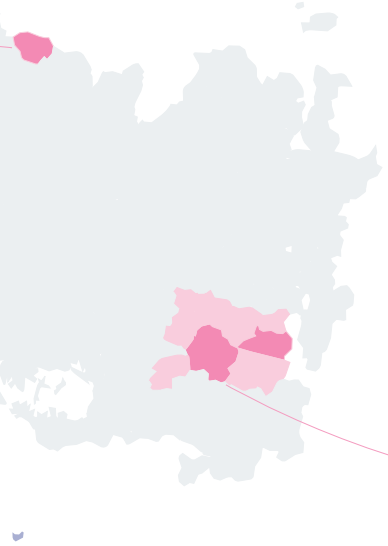












Questembert Communauté
17 juillet 2026
& permanence parlementaire









LIENS AVEC LES ÉLUS

À la suite des élections de mars 2026 et comme je le fais depuis maintenant 3 ans, je vais régulièrement à la rencontre des Maires et des équipes municipales élues par nos concitoyens (retour en images non exhaustif).



Gourin 11 juin



Molac 4 mai

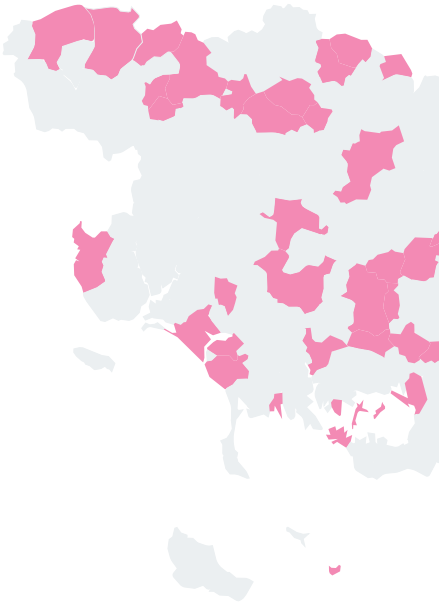


Locmaria-Grand-Champ
18 mai



Mohon 30 avril

« À la renco
des Maires
équipes m
élues en m





Plouray 22 juillet



Guidel 16 juillet



Évellys 23 mai



Nostang 28 mai



Saint-Gonnery 18 mai

L'info pratique

MON COMPTE ÉLU

Le 14 mai 2026, j'ai interpellé le ministre de l'Intérieur sur une inégalité : de nombreuses femmes élues ne parvenaient pas à accéder à leur droit individuel à la formation via « Mon Compte Élu ». En cause, une faille d'authentification connue depuis l'ouverture de la plateforme en 2022, qui bloque les élues dont le nom d'usage diffère du nom de naissance. J'ai demandé au Gouvernement à quel horizon le seul critère du nom marital cessera d'être un obstacle au plein accès des droits des femmes élues et quelles mesures il compte mettre en place pour garantir qu'aucune élue ne soit plus lésée à l'avenir afin d'assurer une égalité réelle dans l'accompagnement des élues.

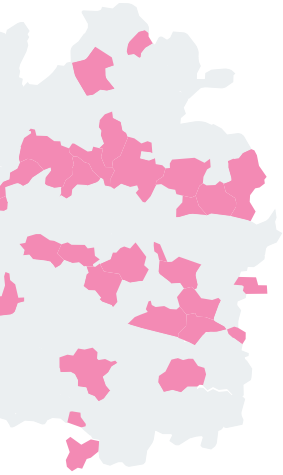
Dans sa réponse du 3 septembre 2026, le ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation reconnaît le problème : après les municipales de 2026, 59 444 élus ont été privés de l'alimentation de leurs droits, dont 82 % de femmes. Il l'attribue à une désynchronisation entre le répertoire national des élus et les bases de la Caisse des dépôts. La Caisse a lancé une mise en cohérence des données, avec plus de 21 000 comptes corrigés à ce jour. Le ministère promet une alimentation complète « très prochainement » et de « tirer toutes les conséquences » avant les prochaines élections locales. Je resterai vigilant pour que ces engagements soient tenus.

Ma question au Ministre de l'Intérieur et la réponse



Saint-Nolff 8 juin

ntre,
s et des
unicipales
ars 2026 »





Brignac 20 juin



Colpo 10 septembre


Guillac 27 juin



Neulliac 23 mai


Trédion 10 septembre


Guer 21 juillet



Pluvigner 24 juillet


Monteneuf 21 juillet


Colpo 10 septembre



Malguénac 29 mai


La Trinité-sur-Mer 29 mai


Réminiac 21 juillet


Pénestin 22 juin


Saint-Caradec-Trégomel 22 juillet


Peillac 26 juin


Erdeven 29 mai











Rave party illégale aux Forges de Lanouée : faire respecter l'État de droit et primer l'intérêt général

Une rave party illégale s'est installée dans la nuit du vendredi au samedi 11 juillet 2026 au sein du massif forestier des Forges de Lanouée, accueillant près de 2 000 teufeurs. Durant ces 4 jours, j'ai été en contact régulier avec les élus du territoire, en particulier le Maire, André Briend, le président de Ploërmel communauté, Christophe Launay, et les équipes de la préfecture du Morbihan.

Le dimanche 12 juillet, je me suis rendu sur place pour apporter mon soutien aux représentants de la puissance publique mobilisés jour et nuit. Après un point de situation avec les gendarmes et les sapeurs-pompiers, je suis allé sur le terrain avec le Maire. Nous avons notamment pu échanger avec les gendarmes mobiles et les bénévoles de La Croix-Rouge qui se relayaient sans relâche pour assurer la sécurité sanitaire des teufeurs.

L'organisation d'un tel événement en période de vigilance rouge canicule était triplement illégale et irresponsable. Elle contrevenait au code de la sécurité intérieure, qui prévoit expressément une déclaration préalable et l'autorisation du propriétaire des lieux ; à l'arrêté préfectoral du 26 juin, qui interdisait les rave partys dans le Morbihan du 2 juillet au 31 août 2026 ; et à l'arrêté préfectoral du 7 juillet, qui restreignait l'accès du public aux massifs boisés et landes dans les communes classées à risque, dont Les Forges de Lanouée.

Irresponsable, car elle mettait en danger la santé des teufeurs (températures élevées conjuguées à la consommation d'alcool et/ou de stupéfiants) et générait un risque très élevé d'incendie dans le deuxième massif forestier le plus important de la Bretagne administrative, alors même que le Morbihan était placé en risque très sévère de feux de forêt. Elle mobilisait également plusieurs centaines de gendarmes, sapeurs-pompiers, agents publics et bénévoles qui auraient pu être utiles ailleurs, dans un contexte de multiplication des départs de feu.

J'ai apporté mon total soutien aux mesures adoptées par la préfecture du Morbihan pour réduire au maximum le risque incendie, verbaliser les participants et sanctionner les organisateurs afin de faire respecter l'État de droit et primer l'intérêt général. Si la protection de notre environnement et de la santé de nos concitoyens n'a pas de prix, elle a un coût et j'ai exprimé le souhait que les dépenses engagées en ce sens (par le SDIS, par les services de l'État, par les collectivités sans compter les dégâts subis par les propriétaires des parcelles concernées) puissent être rendues publiques et mises à la charge des organisateurs de la rave party.

Nos concitoyens ne doivent pas avoir à assumer les comportements inacceptables de quelques-uns : non à la privatisation des recettes et à la socialisation des décaissements ! Transgresser sciemment la loi de la République doit être puni à la hauteur du préjudice subi par nos concitoyens.

Aux côtés du peuple ukrainien








Pleinement engagé aux côtés du peuple ukrainien depuis le début de mon mandat sénatorial, j'étais à nouveau présent aux rassemblements organisés dans le Morbihan. Aujourd'hui, plus que jamais, les démocraties du monde, et en particulier l'Europe, doivent se tenir aux côtés de l'Ukraine.

1 **Le 21 février 2026 à Vannes**, j'ai participé au rassemblement organisé par la Maison Europe Morbihan et le Mouvement Européen Morbihan, avec l'engagement remarquable de l'association Breizh Ukraine Solidaire 56.

2 **Le 4 mai 2026 à Baden**, grâce à la mobilisation de l'association Breizh Ukraine Solidaire 56, le chœur de Borodyanka a été accueilli dans le Morbihan, avec une cérémonie très émouvante en Mairie de Baden autour du Maire Christophe Bédard. Les choristes ukrainiens ont fait résonner les chants de l'espoir dans le cadre de 4 concerts à Vannes, Baden et Ploërmel qui ont accueilli plus de 500 personnes.

3 **Le 9 mai 2026 à Vannes**, j'ai notamment redit notre profonde reconnaissance au peuple ukrainien pour son exceptionnel courage et sa capacité de résistance qui forcent l'admiration. L'Europe doit donc plus que jamais s'engager aux côtés de l'Ukraine qui défend notre souveraineté, nos droits et nos libertés.

Mon soutien au Comité pour la libération des otages ukrainiens

Projet de loi « RIPOST » : quelques avancées qui ne masquent pas des effets d'annonce éloignés des attentes concrètes des élus locaux



Lors de l'examen du projet de loi « RIPOST » (réponses immédiates aux phénomènes troublant l'ordre public, la sécurité et la tranquillité de nos concitoyens), le groupe socialiste a refusé de soutenir un texte qui ne nous semblait pas apporter les réponses suffisamment efficaces aux difficultés rencontrées par nos territoires et leurs habitants.

Les phénomènes de délinquance et de troubles à l'ordre public évoluent et les élus locaux sont souvent les premiers confrontés à leurs conséquences concrètes sur le terrain. Dans le Morbihan, comme dans de nombreux départements, les Maires et les collectivités doivent faire face à des situations complexes, nécessitant des actions adaptées, une meilleure coordination avec les services de l'État et des moyens opérationnels à la hauteur des enjeux.

Une attention particulière a été portée dans ce texte à l'encadrement des rassemblements festifs à caractère musical organisés illégalement (free-parties, rave-parties, teknivals). Le projet de loi renforce les sanctions à l'encontre des organisateurs de ces rassemblements lorsqu'ils sont organisés sans déclaration préalable, après une déclaration volontairement incomplète ou malgré une interdiction préfectorale. Les organisateurs pourront notamment être condamnés à deux ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende, avec la possibilité de confiscation du matériel utilisé, d'interdiction d'organiser de nouveaux événements et d'obligation de remise en état des lieux. Ils pourront également être tenus responsables des dommages causés et du remboursement des dépenses supplémentaires engagées par les collectivités. Le texte prévoit également de nouvelles obligations pour les loueurs de matériel de sonorisation afin de mieux prévenir l'organisation de rassemblements illégaux et de faciliter l'identification des responsables. Ces dispositions répondent en partie aux difficultés rencontrées par les élus locaux.

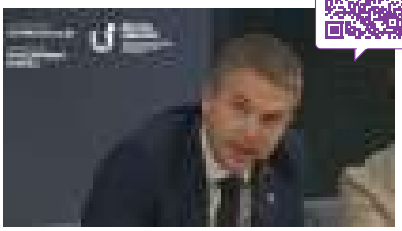
Le groupe socialiste a, pour sa part, porté plusieurs propositions visant à renforcer l'efficacité de l'action publique face aux nouvelles formes de délinquance, notamment en matière de lutte contre l'usage détourné du protoxyde d'azote ou pour mieux encadrer l'usage des véhicules surpuissants. Le projet de loi contient deux mesures directement issues des propositions des sénatrices et sénateurs socialistes : l'interdiction de la vente du protoxyde d'azote aux non-professionnels pour lutter contre ce fléau qu'est devenu l'usage détourné de cette substance notamment chez les plus jeunes et l'encadrement de l'utilisation des véhicules surpuissants par des conducteurs novices sous permis probatoires qui mettent en péril la sécurité routière.

Dans le cadre de l'examen de ce texte de loi, le groupe SER a toutefois alerté sur les limites de l'approche gouvernementale reposant principalement sur les amendes forfaitaires délictuelles (AFD). Depuis 2018, l'inefficacité de ce dispositif est largement documentée, notamment par la Cour des comptes : le taux moyen de recouvrement des AFD s'élève en effet à seulement 24% avec un montant restant à payer évalué à 1,1 milliard d'euros, fortes irrégularités, contestations en forte hausse…

Les troubles qui affectent la vie quotidienne des habitants nécessitent des solutions plus larges, associant prévention, présence des forces de sécurité, moyens judiciaires et coopération renforcée avec les collectivités. Pour les élus locaux, l'enjeu est d'obtenir des réponses concrètes et opérationnelles : pouvoir anticiper les situations à risque, disposer d'un accompagnement rapide des services de l'État et ne pas laisser les communes seules face aux conséquences d'événements qui dépassent parfois leurs capacités d'intervention.

Pour toutes ces raisons, avec mes collègues, je me suis donc abstenu sur ce projet de loi lors de son passage en première lecture le 26 mai dernier et lors de l'examen des conclusions de la commission mixte paritaire le 21 juillet. Je resterai particulièrement attentif à ce que les Maires et les élus disposent des outils nécessaires pour préserver la tranquillité publique et l'intérêt général.

Canicule : accompagner les acteurs de terrain, préparer l'avenir



Les épisodes de canicule qui ont touché le Morbihan pendant l'été 2026 ont une nouvelle fois démontré que le dérèglement climatique s'accélère et que nos territoires doivent s'y adapter dans des délais records.

Durant cette période, j'ai pu échanger, lors de mes visites de terrain, avec des Maires et élus du département, ainsi qu'avec un certain nombre de professionnels, dont des agriculteurs et j'ai participé aux points de situation organisés par le Préfet du Morbihan avec les services de l'État, l'Agence régionale de santé, la DDTM, le SDIS, les services de police et de gendarmerie, la chambre d'agriculture et les élus locaux. Je tiens à saluer cette coordination, indispensable pour partager les informations, suivre l'évolution de la situation et adapter les réponses au plus près des besoins.

Je remercie l'ensemble des acteurs mobilisés sur le terrain : élus, agents des collectivités, personnels des CCAS, professionnels de santé et du secteur médico-social, sapeurs-pompiers, forces de sécurité, équipes éducatives, mais aussi les nombreux salariés du secteur privé mobilisés en première ligne, malgré des conditions de travail particulièrement éprouvantes.

Mes pensées vont aussi aux agriculteurs. Les fortes chaleurs ont provoqué des mortalités importantes dans les élevages, notamment de volailles, révélant les difficultés structurelles en matière d'équarrissage. Cette crise a montré la nécessité de mieux anticiper ces situations exceptionnelles et d'apporter un accompagnement renforcé aux exploitants.

Le 7 juillet 2026, lors d'une audition conjointe organisée par les commissions de l'aménagement du territoire et des affaires sociales du Sénat et consacrée à la gestion par le Gouvernement de l'épisode caniculaire de juin 2026, j'ai interpellé les ministres présents au nom du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain (avec un temps d'intervention limité à 2 minutes).

J'ai d'abord alerté la Ministre de l'Agriculture sur la situation de l'équarrissage. Dès le printemps 2023, un rapport du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) pointait le risque d'embolie en cas de crise, comme nous avons pu malheureusement le constater en Bretagne. J'ai donc demandé que tous les enseignements soient tirés afin que les dysfonctionnements constatés ne se reproduisent plus.

J'ai ensuite évoqué l'adaptation des bâtiments pour un véritable confort d'été, en insistant sur le retard pris par notre pays dans le développement des réseaux de froid renouvelable. Si la climatisation est une solution d'urgence, les réseaux de froid renouvelable ont déjà démontré leur efficacité. Dans le cadre du projet de loi de finances pour 2026, j'avais ainsi pris l'initiative de déposer et de défendre un amendement visant à soutenir et à accélérer leur déploiement, notamment en alignant leur fiscalité sur celle des réseaux de chaleur renouvelable. Mon amendement a été adopté par le Sénat et figure à l'article 93 de la loi de finances pour 2026, mais il faudra amplifier le mouvement.

Enfin, j'ai insisté sur l'importance de donner de la visibilité aux collectivités locales pour leur permettre d'investir, et j'ai déploré l'incohérence du Gouvernement qui a divisé le Fonds Vert par trois en trois ans, alors même qu'1 euro investi aujourd'hui pour l'adaptation aux déréglements climatiques permet d'en économiser 10 demain. J'ai demandé des engagements concrets et rapides pour que les collectivités disposent effectivement des moyens d'agir.

Les épisodes climatiques extrêmes vont se multiplier. Nous devons mieux les anticiper, soutenir celles et ceux qui sont mobilisés au quotidien et engager sans attendre les investissements qui permettront à nos territoires de s'adapter. C'est le sens de mon engagement, sur le terrain comme au Sénat.

- Mon intervention en CATDD le 14 janvier 2026 sur les moyens donnés aux collectivités pour accélérer l'adaptation au changement climatique
- Mon amendement et mon intervention en séance sur les réseaux de froid dans le cadre du PLF 2026



Incendie en Gironde #Été2026

J'ai tenu à saluer le dévouement exemplaire de l'ensemble des personnels et bénévoles (dont de nombreux morbihannais), qu'il s'agisse des équipes engagées sur le terrain, de celles et ceux qui assurent leur soutien logistique ou qui participent à la coordination des opérations.

Disparition de Lionel Jospin : une conscience qui éclaire l'avenir



Mes combats pour l'emploi industriel







Le 23 juillet 2026
Temps de travail à la Fonderie avec les salariés



Le 3 juillet 2026
Devant le Tribunal de commerce de Lorient



Fonderie de Bretagne • Caudan

Depuis l'annonce brutale, en décembre 2024, de l'échec du projet de reprise de la Fonderie de Bretagne, je me suis mobilisé sans relâche aux côtés des salariés et de leurs représentants pour défendre l'avenir de ce site industriel historique. La reprise par Europlasma, validée en avril 2025, avait constitué un premier espoir.

Pour autant, les incertitudes entourant la solidité du projet industriel et les conditions de reprise imposaient une vigilance constante. J'ai donc maintenu un dialogue avec les salariés, les pouvoirs publics et les acteurs concernés. Malheureusement, les inquiétudes se sont confirmées à l'été 2026 avec le placement de la fonderie en redressement judiciaire.

➔ ***1er juillet 2026***. Lors des questions d'actualité au Gouvernement au Sénat, j'ai interrogé le ministre de l'Économie, Roland Lescure, sur l'avenir de la Fonderie de Bretagne et de l'usine Duralex dans le Loiret. En réponse, le Ministre a annoncé vouloir *« mobiliser Renault pour générer de la trésorerie. Vous savez que Renault avait mis de l'argent en fiducie dans le cadre de la reprise. Nous souhaitons collaborer avec Renault pour que cet argent permette de gagner du temps, de passer en redressement judiciaire et ensuite de trouver un repreneur ».*

➔ ***3 juillet 2026***. J'étais présent devant le tribunal de commerce de Lorient, aux côtés des salariés et des représentants des organisations syndicales de la Fonderie de Bretagne lors de l'annonce du placement en cessation de paiement puis en redressement judiciaire.

➔ ***17 juillet 2026***. J'étais à nouveau présent devant le tribunal de commerce de Lorient. À l'issue de l'audience, dans la continuité de l'engagement pris par le ministre de l'Économie relatif à la mobilisation de la fiducie Renault, en réponse à ma question d'actualité du 1er juillet, 4,5 millions d'euros ont été débloqués pour financer la période d'observation, qui devait durer jusqu'au 15 octobre 2026.

➔ ***Juillet-août-septembre 2026***. Dès le placement en redressement judiciaire, j'avais appelé de mes vœux une mobilisation générale pour trouver une solution d'avenir pérenne. Durant ces trois mois, je me suis battu, aux côtés des salariés, des administrateurs judiciaires, de la Mission interministérielle aux restructurations d'entreprises et des conseils de la Fonderie de Bretagne pour identifier un repreneur industriel. En relation quotidienne avec chacun d'entre eux, je peux témoigner de leur engagement remarquable, jour et nuit, semaine et week-end. Je tiens particulièrement à saluer le dévouement, le professionnalisme et le sens des responsabilités des délégués de la CGT Fonderie de Bretagne.

➔ ***11 septembre 2026***. Nous sommes parvenus à convaincre trois industriels de déposer une offre initiale.

Tous ces efforts n'ont malheureusement pas suffi et la liquidation judiciaire a été prononcée avec 244 emplois supprimés. Nous reviendrons plus longuement sur ce drame social, économique et territorial dans notre prochaine publication.

En tout état de cause, comme je l'ai annoncé, je continuerai à me mobiliser, aux côtés de l'ensemble des parties prenantes, de l'État, des collectivités, notamment de la Région Bretagne sur le volet formation, pour garantir à chaque salarié un accompagnement digne et humain et pour conserver la vocation industrielle du site.

Michelin • Vannes



18 mois après l'annonce de la fermeture de l'usine Michelin de Vannes, un nouveau comité stratégique, auquel j'ai participé, s'est réuni le 21 mai 2026 en préfecture. Dans la continuité de mon engagement, je reste pleinement mobilisé pour veiller au respect des engagements pris par Michelin. L'accompagnement des 299 salariés concernés, dont 168 ont retrouvé une situation stabilisée, la réussite des reconversions professionnelles et le maintien d'activités industrielles à Vannes resteront au cœur de mes priorités dans les prochains mois.

Entremont • Missiriac

Dans la continuité des travaux engagés depuis plusieurs mois aux côtés de la Maire Christelle Marcy, une nouvelle réunion de travail a été organisée le 28 septembre 2026 à la préfecture du Morbihan.

Nos exigences demeurent inchangées : que Sodiaal assume pleinement ses responsabilités, que les 149 salariés bénéficient d'un accompagnement digne à la hauteur des enjeux et que l'avenir de la station d'épuration soit garanti sans faire reposer l'effort sur les seules collectivités locales. Je reste engagé sans relâche aux côtés des élus et des acteurs économiques pour assurer la présence d'activités industrielles sur ce territoire qui dispose de nombreux atouts.



« Souveraineté numérique : passons de la parole aux actes ! »









LES ATELIERS PARLEMENTAIRES







Le 21 septembre, j'ai co-organisé avec Hexatrust, à l'Université Bretagne Sud à Vannes, une soirée consacrée à un enjeu devenu incontournable : notre souveraineté numérique.

Élus et agents de collectivités locales, entreprises, associations, acteurs de l'enseignement supérieur ont participé à cette rencontre pour découvrir des solutions françaises et européennes concrètes, capables de réduire notre dépendance aux géants extra-européens.

Cette soirée s'inscrivait dans la continuité des travaux transpartisans menés au Sénat dans le cadre de la commission d'enquête sur la commande publique que j'ai présidée et de la mission d'information sur l'empreinte environnementale de l'intelligence artificielle, dont je suis co-rapporteur.

Notre objectif était simple : montrer que la souveraineté numérique peut se traduire par des choix très concrets, notamment dans nos achats et nos usages.

Après les échanges au village des solutions, j'ai ouvert la conférence aux côtés d'Emmanuel Frénod, vice-président de l'UBS, d'Olivier Wong-Hee-Kam, vice-président de l'Université de Rennes, d'Anne Le Hénanff (en message vidéo), ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique et de Vincent Bouthors, pour Hexatrust.

Plusieurs entreprises françaises (mais évidemment sans caractère exhaustif) ont ensuite présenté des solutions dans des domaines que nous utilisons quotidiennement : bureautique, visioconférence, partage de documents, travail collaboratif, intelligence artificielle… Et les résultats sont concrets.

➔ Mieux répondre à nos besoins, protéger nos données et maîtriser nos dépenses : c'est aussi cela, la souveraineté numérique.

➔ La souveraineté numérique ne doit pas rester un slogan. Nous avons en France et en Europe des entreprises qui proposent des solutions performantes, sécurisées et adaptées à nos besoins. À nous de les faire connaître et de leur donner toute leur place dans nos choix.

Je remercie chaleureusement l'UBS et l'ensemble des équipes pour leur accueil, ainsi que toutes celles et ceux qui ont contribué à la bonne organisation de cette soirée.



Souveraineté numérique et commande publique : revoir mon interview du 3 octobre 2025

RESSOURCES PRATIQUES



Des solutions françaises et européennes existent : efficaces, fonctionnelles, sécurisées, souveraines et compétitives, **elles répondent à vos besoins, à vos attentes et à vos usages pour aujourd'hui et pour demain.**

Découvrez-les à travers notre livret des solutions à destination des collectivités locales, TPE-PME, associations et particuliers.

CULTURE ET SPORTS

« Vivre ensemble des moments d'exception grâce aux entreprises, aux associations et aux bénévoles de nos territoires ! »

Grâce à la remarquable mobilisation de très nombreux bénévoles, artistes, artisans, sportifs, clubs, associations et collectivités locales, les territoires morbihannais bénéficient d'une vitalité culturelle, artistique et sportive absolument exceptionnelle. Festivals, expositions, spectacles, compétitions, rencontres et manifestations rythment la vie du département tout au long de l'année et font rayonner sa créativité comme sa diversité.



Sulniac 12 octobre 2025
Fête de la Pomme



Cléguer 8 novembre 2025
Inauguration de l'espace Triskell



Pluherlin 20 décembre 2025
Inauguration de la salle de sport rénovée





Saint-Dolay 14 mai 2026
7ème édition de la Vilaine En Fête

Saint-Pierre-Quiberon
17 mai 2026
Championnats du monde de la voile olympique et inauguration de l'Institut national du nautisme





Simon Uzenat
@simonuzenat



Beignon · 16 mai · REDADEG

Partie de Lannion le 8 mai 2026, la Redadeg a sillonné les 5 départements de la Bretagne historique pour arriver aujourd'hui à Nantes : pendant plus de 2 000 kilomètres, des dizaines de milliers de citoyennes et de citoyens ont couru, chanté, dansé pour porter haut le bâton-témoin de la langue et de la culture bretonnes qui font partie de notre patrimoine commun.

Comme en 2024, j'ai eu le plaisir de parcourir plusieurs kilomètres aux côtés des formidables bénévoles de cette aventure humaine, sportive, culturelle, festive et populaire qui rassemble toutes les générations et tous les territoires, avec une saveur toute particulière pour sa 10ème édition.

Parti de Campénéac puis traversant la commune de Beignon, j'ai ainsi eu l'honneur de porter le bâton-témoin sur les derniers kilomètres morbihannais de la Redadeg, jusqu'au département d'Ille-et-Vilaine, un passage de relais doublement symbolique.

Redadeg pluvieuse, Redadeg heureuse !



Vannes 6 juin 2026
Victoire du RCV en finale de Pro D2
face à Provence Rugby pour l'accession en TOP 14



Saint-Jacut-les-Pins 27 juin 2026
Inauguration du jardin indonésien
Tropical Parc





Saint-Servant-sur-Oust 3 juillet 2026
Festival de l'Oust





Larré 4 juillet 2026
3ème édition
des Jeux de Lanvaux



Surzur 18 juillet 2026
25ème salon des Arts



Vannes 19 juillet 2026
Dans Deiz



Lorient 1er et 2 août 2026
Festival Interceltique
(championnat des bagadoù morbihannais
et grande parade des Nations celtes)



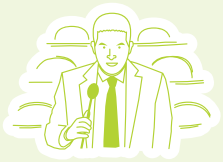


Plouay 30 août 2026
Grand Prix de Plouay



Arradon-Vannes 13 septembre 2026
Participation au 10 km Arradon-Vannes

PLF 2026



J'ai cosigné et soutenu un amendement visant à **pérenniser jusqu'en 2030 la prise en charge à 75 % des abonnements de transport public par les employeurs**. Cette mesure renforce le pouvoir d'achat des salariés et encourage l'usage des transports collectifs pour les trajets domicile-travail.

J'ai déposé et défendu un amendement visant à permettre aux Régions d'**instaurer une taxe de séjour additionnelle pour financer les infrastructures et services de transport**, en substitution totale ou partielle du versement mobilité régional et rural. La droite sénatoriale s'y est opposée alors même qu'elle avait approuvé la mise en place de cette mesure pour la Région Île-de-France dès 2024.

J'ai cosigné et défendu un amendement visant à **débloquer 200 M€ pour moderniser, régénérer et développer le réseau ferroviaire**, en particulier le fret, levier majeur de décarbonation alors que sa part modale a stagné puis diminué depuis 2023.

J'ai déposé et défendu un amendement permettant aux Régions, si elles le souhaitent, de **relever le plafond de la taxe sur les certificats d'immatriculation** jusqu'à 70 €. Cette mesure répond en partie seulement à la dégradation de leur situation financière constatée par la Cour des comptes.

J'ai cosigné et défendu un amendement visant à allouer 700 M€ supplémentaires à l'**entretien du réseau routier national non concédé**, dont l'état se dégrade depuis plusieurs années. Il répond au sous-investissement chronique identifié par le rapport Ambition France Transports et vise à enrayer la détérioration des chaussées.

PROJET DE LOI-CADRE RELATIF AU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS



Le 28 avril 2026, le Sénat a adopté le projet de loi-cadre relatif au développement des transports. Avec mes collègues du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain (SER), nous avons souligné les nombreuses insuffisances de ce texte. Si nous ne nous y sommes pas opposés, c'est avant tout pour ouvrir la voie à une future loi de programmation, indispensable pour garantir une visibilité financière pluriannuelle à la hauteur des besoins des réseaux de transport et des territoires, dans un contexte d'urgence écologique et de vieillissement des infrastructures.

Au cours des débats, j'ai cosigné et défendu plusieurs amendements, parmi lesquels :

Sécuriser juridiquement la coopération conventionnelle entre collectivités et régions, condition indispensable à des dessertes plus fluides et à une alternative crédible à la voiture individuelle.

Instauration d'une taxe de séjour additionnelle régionale, inspirée du modèle parisien, afin de sécuriser le financement des infrastructures et des services de transport, notamment le futur Services express régionaux métropolitains (SERM) breton.

Demande d'un rapport au Gouvernement sur l'équité fiscale territoriale, pour **identifier des ressources durables adaptées aux régions comme la nôtre, privées de toute recette issue des concessions autoroutières**.

Considérer le vélo comme un mode de transport à part entière, au même titre que le train, la voiture, le camion ou le bateau.

Engager une réflexion nationale sur la **création de « territoires à mobilité alternative », afin de sortir du modèle de dépendance à la voiture**.

Je regrette par ailleurs que la majorité sénatoriale de droite et du centre ait adopté l'article 12, instaurant l'indexation automatique des tarifs des transports en commun sur l'inflation. Avec mes collègues socialistes, nous nous y sommes fermement opposés, cette mesure risquant de décourager l'usage des transports en commun et de peser sur l'accès à la mobilité des plus précaires.





Elven 31 août 2026
Cérémonie marquant l'achèvement des travaux de l'avenue de l'Argoët



Vélos BreizhGo

La Région lance le service de location « vélo BreizhGo »

Vannes #Lorient

L'intermodalité entre le vélo et le réseau de transports BreizhGo constitue une des priorités de la Région Bretagne. Dans la continuité des investissements réalisés en faveur du stationnement sécurisé aux abords des gares, elle a décidé de mettre en place deux nouveaux services complémentaires, visant à faciliter les trajets à vélo au sein du réseau BreizhGo : une offre de location, en gare, de vélos électriques en libre-service et une offre de location de vélos pliants de moyenne durée. Ce nouveau service de mobilité s'inscrit dans le prolongement de l'offre de train, car et bateau du réseau régional en permettant à l'usager d'effectuer les derniers kilomètres qui séparent sa gare d'arrivée de sa destination finale.
Une application mobile Vélo BreizhGo, téléchargeable sur App Store et Play Store, permet d'accéder au service, de géolocaliser la station, de vérifier le nombre de vélos disponibles et le niveau des batteries. Le service est aussi accessible via l'adresse breizhgo.ecovelo.mobi.

Vélo BreizhGo

Simon Uzenat
@simonuzenat



Guer · 3 mars 2026

Le 3 mars dernier, j'ai eu le plaisir de participer à l'inauguration de la nouvelle voie de contournement du parc d'activités du Val Coric, à Guer, aux côtés notamment de Jean-Luc Bléher, alors Maire de Guer et président de l'Oust à Brocéliande Communauté (OBC), du président du Conseil départemental, David Lappartient, ainsi que de nombreux élus locaux.





Saint-Perreux 22 mai 2026
Inauguration du nouveau centre technique fluvial de Redon Confluence porté par la Région Bretagne.

#AtelierParlementaire

FACILITER LES MOBILITÉS : VOITURE, CAR, TRAIN, VÉLO...

RESSOURCES PRATIQUES

(Re)voir la captation vidéo, consulter et télécharger les documents ressources et toutes les informations utiles pour votre mandat

Donner aux collectivités les moyens de leurs ambitions



Le 22 octobre 2025, à la faveur de la présentation en CATDD du **rapport de la conférence Ambition France Transports**, par son président Dominique Bussereau, j'ai salué l'importance du renforcement des coopérations entre régions et intercommunalités, en citant l'exemple de Bretagne Mobilités et le développement de l'offre TER. Rappelant l'opposition bretonne à l'écotaxe, j'ai alerté sur l'insuffisance des moyens financiers des collectivités, en particulier des Régions et plaidé en faveur de la taxe de séjour additionnelle.

OS ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE

44 45 61 62 63

MISSION D'INFORMATION
L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Un défi pour la planète, une opportunité pour la France et l'Europe

Lancée par la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat, le 10 décembre 2025, la mission d'information sur l'empreinte environnementale de l'intelligence artificielle (IA), dont je suis co-rapporteur aux côtés de mes collègues Damien Michallet et Guillaume Chevrollier, visait à objectiver les impacts écologiques de cette technologie (énergie, eau, terres rares, émissions de gaz à effet de serre) et à formuler des recommandations en vue de concilier innovation, compétitivité et préservation de nos ressources à l'échelle nationale, européenne et internationale.

Pendant près de neuf mois, nous avons entendu plus de trente acteurs issus des mondes académique, industriel, institutionnel et associatif, puis confronté ces analyses aux réalités des infrastructures numériques.

Notre rapport a été adopté à l'unanimité par la commission le 16 septembre 2026. Il formule 16 recommandations pour accompagner le développement de l'IA tout en réduisant son empreinte et en faisant de la frugalité un levier de compétitivité et de souveraineté européennes.

Retrouvez notre conférence de presse



Présentation du rapport devant la commission le 16 septembre 2026

QUÉSACO ?

Une mission d'information permet à une commission du Sénat d'approfondir un sujet précis. Elle peut être confiée à un ou plusieurs rapporteurs, selon le sujet et l'organisation retenue par la commission. Les rapporteurs conduisent des auditions, recueillent les contributions des acteurs concernés et élaborent un rapport commun avec leurs constats et recommandations. Le rapport est ensuite présenté à la commission qui est seule habilitée à en autoriser la publication.

ENJEUX

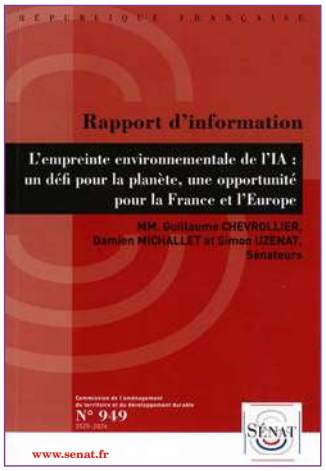
- Mesurer l'empreinte réelle de l'IA : énergie, carbone, matières, eau et foncier.
- Identifier les leviers pour réduire cette empreinte sans freiner l'innovation.
- Faire de l'IA frugale un avantage industriel et de souveraineté pour la France et l'Europe.
- Donner aux citoyens, aux acheteurs publics et aux entreprises des outils pour choisir des usages plus sobres.

LES DONNÉES CLÉS

9 mois de travaux
de décembre 2025 à septembre 2026

L'essentiel sur le rapport


L'ESSENTIEL
SUR LE RAPPORT D'INFORMATION
L'empreinte environnementale de l'IA : un défi pour la planète, une opportunité pour la France et l'Europe


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Rapport d'information
L'empreinte environnementale de l'IA : un défi pour la planète, une opportunité pour la France et l'Europe
MM. Guillaume CHEVROLLIER, Damien MICHALLET et Simon UZENAT, Sénateurs
Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable
N° 949
2025-2026
SÉNAT
www.senat.fr

+30 auditions et échanges avec les principales parties prenantes

16 recommandations réparties en 3 axes :
1. Faire de l'excellence environnementale un facteur d'attractivité de la France pour les centres de données
2. Assurer, notamment au niveau européen, le développement d'une intelligence artificielle frugale
3. Mesurer, informer, sensibiliser : les conditions d'un usage plus sobre de l'IA IA frugale

10 fois +
d'énergie pour une requête avec une IA générative que pour une recherche classique

111 pages de rapport

Unanimité
rapport adopté le 16 septembre 2026 par la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable

20% à 48%
l'évolution de la part de la population française utilisant l'IA entre 2023 et 2025

FOCUS SUR **quelques-unes des recommandations**

1. Encourager l'implantation de centres de données durables et créer un cadre européen incitatif.
2. Créer un « choc d'accélération » pour le raccordement des centres de données.
5. Renforcer leur intégration territoriale valorisation de la chaleur fatale, mutualisation des emprises, innovation.
8. Soutenir les petits modèles d'IA spécialisés moins consommateurs de ressources et adaptés aux besoins.
10. Activer le levier de la commande publique diffuser l'achat responsable et intégrer un critère d'empreinte environnementale des services d'IA.
11. Porter une politique industrielle européenne ambitieuse jusqu'à la perspective d'un « Airbus de l'IA ».
12. Rendre publiques des données d'empreinte définies par l'Arcep dans le respect du secret des affaires.
14. Créer un écoscore pour les principaux modèles de langage.
15. Sensibiliser et former aux usages sobres par une campagne nationale.
16. Intégration de l'empreinte de l'IA dans les enseignements.

DES TEMPS FORTS



4 février 2026
Table ronde inaugurale

> **Audrey Herblin-Stoop**, directrice des affaires publiques de l'entreprise Mistral
> **Anne Bouverot**, co-présidente du Conseil de l'intelligence artificielle et du numérique
> **Baptiste Perrissin Fabert**, directeur général délégué de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)
> **Guillaume Pitron**, chercheur associé à l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris)

Revoir la table ronde



20 mai 2026
Audition de Philippe Aghion, prix Nobel d'économie 2025

À ce jour, les analyses de cycle de vie des IA restent exploratoires et non standardisées, comme Philippe Aghion l'a écrit dans le rapport de mars 2024 de la commission nationale sur l'IA qu'il présidait. Face à la multiplication des usages et à l'augmentation énergétique qui en découle, j'ai plaidé pour le développement d'IA spécialisées et frugales et j'ai interrogé le professeur sur les leviers à mettre en place, notamment *via* la commande publique et des outils de régulation (*a minima* à l'échelle européenne et idéalement internationale) pour concilier compétitivité économique et sobriété énergétique.

En réponse, Philippe Aghion a défendu une posture « d'optimisme de combat ». Pour l'avenir de cette technologie, il préconise l'implantation de centres de calcul décentralisés pour des IA spécialisées et une véritable politique industrielle européenne plutôt que des réglementations nationales qui pourraient pénaliser les nouveaux entrants.

LES MÉDIAS EN PARLENT

BFM TV
EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DE L'IA: BIENTÔT UN «ÉCO-SCORE» SUR LE MODÈLE DU «NUTRI-SCORE»?

LE FIGARO
INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : QUEL EST RÉELLEMENT L'IMPACT ÉCOLOGIQUE DES DATA CENTERS EN FRANCE ?

3 bretagne
«SOUS L'EFFET DE L'IA, LES CENTRES DE DONNÉES ONT PRIS LE DESSUS EN MATIÈRE D'EMPREINTE» : LE SÉNAT ANTICIPE UNE FORTE HAUSSE DE LEUR CONSOMMATION

RTL
FAUT-IL ARRÊTER DE CONSTRUIRE DES DATA CENTERS ?

Le Monde
LE POTENTIEL DE L'IA POUR LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE « RESTE À CONCRÉTISER », SELON UN RAPPORT

Libération
UNE IA PLUS VERTE, «CONNECTÉE AU TERRITOIRE» ET TRANSPARENTE : DES SÉNATEURS LIVRENT LEURS RECOMMANDATIONS

Le Télégramme
« IL FAUT PRIVILÉGIER DE PETITS MODÈLES D'IA CIBLÉS POUR EN LIMITER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX », INSISTE LE SÉNATEUR MORBIHANNAIS SIMON UZENAT

ouest france
IA : FACE À UNE FACTURE ENVIRONNEMENTALE QUI EXPLOSE, COMMENT LA FRANCE POURRAIT TIRER SON ÉPINGLE DU JEU SELON LE SÉNAT

Le Parisien
EAU, ÉLECTRICITÉ, CO2... LES CHIFFRES PRÉOCCUPANTS DE L'IMPACT DE L'IA SUR NOTRE ENVIRONNEMENT

(Re)lire les articles parus dans la presse

Soutenir l'insertion sociale, promouvoir une économie circulaire, sociale et solidaire

À Ploërmel, j'ai eu le plaisir de participer à l'inauguration des nouveaux locaux de 3 600 m² de l'ESAT des Bruyères, un cadre de travail moderne et adapté pour ses 92 travailleurs. À cette occasion, une charte a été signée entre l'Adapei du Morbihan, qui gère six ESAT dans le département, et le réseau Unapei, premier acteur de l'emploi des personnes en situation de handicap en France.

À Nantes, j'ai participé aux 19èmes Assises nationales de l'économie circulaire. L'économie circulaire se situe aujourd'hui au cœur des équilibres économiques et industriels. La capacité à réemployer, réparer, recycler ou réincorporer des matières recyclées dans les chaînes de production est un enjeu industriel et stratégique. Il ne s'agit plus seulement de mieux gérer les déchets, mais bien de repenser les conditions de production, d'accès aux ressources et de compétitivité, dans un contexte de fortes tensions économiques et énergétiques.





Ploërmel
17 septembre 2026
Inauguration de l'ESAT Les Bruyères



Nantes **30 septembre 2026**
Assises de l'économie circulaire



Les entreprises du Morbihan ont du talent !





Guégon **30 mai 2026**
Smurfit Westrock
Journées Choose France





Saint-Avé **17 septembre 2026**
Inauguration de la nouvelle usine de Sigmaphi





Noyal-Pontivy **17 septembre 2026**
Inauguration de la nouvelle usine de production Altho Bret's

RESSOURCES PRATIQUES

#AtelierParlementaire

ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS ÉNERGIES, DÉCHETS, ÉCONOMIE CIRCULAIRE...

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : CONTRACTUALISATIONS, ÉCONOMIE, ENTREPRISES, EMPLOI...

(Re)voir les captations vidéo, consulter et télécharger les documents ressources et toutes les informations utiles pour votre mandat

Soutenir la production d'énergies renouvelables en Bretagne



Lors de la session spéciale du Conseil régional, le 2 avril 2026 à Dinan, je suis intervenu sur les énergies renouvelables (EnR). La Chambre régionale des comptes comme le CESER le disent clairement : le retard sur les EnR « incombe à un pilotage national insuffisamment structuré et volontariste et une politique de planification spatiale inefficace et des procédures trop lourdes » !

Avenir de la filière REP dans le bâtiment



Le 28 janvier 2026, en CATDD, j'ai interrogé le ministre de la Transition écologique, Mathieu Lefèvre, sur les dysfonctionnements persistants de la filière de recyclage des déchets du bâtiment, en alertant sur le manque de points de collecte, les retards de versements, les hausses tarifaires imprévisibles et l'insuffisance des sanctions, qui pénalisent directement les entreprises et les collectivités.

NOS ENGAGEM DE CAMPAG

25 60 61 62

Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD) : une formidable démarche d'insertion professionnelle et sociale qu'il faut pérenniser au plus vite !







Sénat **2 juin 2026**
Projection-débat autour du film « Utopie zéro chômeur »

À l'issue de la projection du documentaire « Utopie zéro chômeur », proposée en février 2026 à Vannes par Acsomur, j'avais fait la promesse au réalisateur, aux partenaires et aux salariés des territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD) d'organiser une projection-débat au Sénat dès que la proposition de loi visant à pérenniser cette expérimentation figurerait à l'ordre du jour.

La conférence des présidents du 6 mai a décidé de programmer l'examen de ce texte en séance publique le 9 juin 2026.

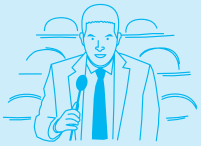
Nous nous sommes donc retrouvés une semaine jour pour jour avant cette date importante, dans la salle Médicis, autour notamment du réalisateur Claude Baqué, du président de l'association nationale Territoires zéro chômeur de longue durée Laurent Grandguillaume, du Maire de Laval Florian Bercault, où a été tourné le film documentaire, ainsi que des salarié·e·s d'entreprises à but d'emploi (EBE) issu·e·s de cinq régions (Bretagne, Hauts-de-France, Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine).

Un évènement auquel j'ai souhaité associer mes deux collègues sénateurs de la Mayenne Élisabeth Doineau (Union centriste) et Guillaume Chevrollier (LR), pour mettre en lumière la mobilisation transpartisane autour de cette démarche d'intérêt général qui a plus que fait ses preuves depuis 10 ans.

Les témoignages de Nadège Ndobo, d'Olivier Loubradou, de Dominique Sercléat, de Nicolas Deslandes, de Dorothée Kennedy et d'Aminata Mhadjou (spéciale dédicace aux 2 Morbihannais, de Vannes et de Langoëlan : Nicolas et Dominique !) **ont impressionné et ému l'assistance : leurs parcours de vie et leur épanouissement professionnel et personnel au sein des entreprises à but d'emploi ont rappelé à quel point il était urgent de pérenniser une bonne fois pour toutes les territoires zéro chômeur de longue durée**.

J'ai par ailleurs souhaité leur permettre de visiter le Sénat et son hémicycle et tenu à leur redire combien nous étions fiers d'eux et qu'ils pouvaient plus que jamais compter sur les sénatrices et sénateurs pour les débats du 9 juin.

PLF 2026



Retrouvez mes interventions pour soutenir les chambres consulaires, l'économie circulaire, l'économie inclusive.





Sénat **9 juin 2026**
Mon intervention au Sénat

Je suis intervenu en séance publique, le 9 juin 2026, pour appeler mes collègues à voter conforme la « proposition de loi visant à exercer l'accès à l'emploi, à pérenniser et à étendre progressivement l'expérimentation TZCLD comme solution de retour à l'emploi pour les personnes privées durablement d'emploi » afin de sécuriser au plus vite cette démarche exemplaire qui est censée arriver à terme au 31 décembre de cette année.

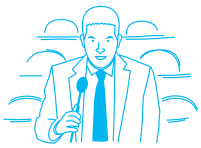
Dans ce cadre, j'ai tenu à me faire le porte-parole de salarié·e·s d'entreprises à but d'emploi (EBE), en particulier celles et ceux qui avaient témoigné lors de la projection-débat que j'avais organisée au Sénat le 2 juin. Les EBE et les CDI qu'elles proposent leur ont clairement permis de surmonter les préjugés, de faire valoir leurs compétences et de reprendre confiance en eux et en l'avenir.

Malheureusement, la majorité sénatoriale a fait le choix de repousser l'adoption définitive du texte en le modifiant pour des détails techniques qui auraient pu être discutés après la promulgation de la loi, d'autant plus que le Gouvernement avait pris des engagements très clairs pour répondre aux dernières interrogations. Une décision regrettable alors même que l'association TZCLD, présidée par Laurent Grandguillaume, appelait à une adoption conforme et rapide pour protéger les salarié·e·s.

Convaincu que les TZCLD constituent un levier majeur d'intégration et d'épanouissement, autant social que personnel, je resterai pleinement attentif et mobilisé pour que ce texte soit effectivement adopté avant la fin de l'année 2026.

Territoires zéro chômeur de longue durée : une clarification fiscale attendue
23 décembre 2025

Ma question orale



Le 23 décembre 2025, j'ai interrogé le Gouvernement en séance de questions orales, sur les difficultés rencontrées par les entreprises à but d'emploi (EBE), mettant en péril l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD). En effet, dans le cadre de contrôles fiscaux relatifs à l'assujettissement de la contribution au développement de l'emploi (CDE) à la taxe sur les salaires, les redressements engagés faisaient peser une menace sérieuse sur l'équilibre économique des EBE, en Bretagne comme dans tout le pays.
En réponse, la Ministre a confirmé que la CDE n'a pas vocation à être intégrée dans l'assiette de la taxe sur les salaires et a promis une clarification de la doctrine fiscale qui est intervenue au début de l'année 2026. Il s'agit d'une avancée majeure : dans l'attente d'une troisième loi sur les TZCLD, l'État reconnaît ainsi la spécificité des EBE, protège leur modèle économique et conforte l'utilité sociale des emplois créés au sein des TZCLD. Je reste pour ma part pleinement mobilisé pour défendre et accompagner cette expérimentation exemplaire, fidèle à un principe simple : personne n'est inemployable.

ENTS
NE
63

PLF 2026

Agriculture biologique

J'ai cosigné un amendement du groupe SER, adopté par le Sénat, qui prolonge jusqu'en 2028 le crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique et en l'augmentant de 4 500€ à 6 000€, envoyant un signal politique fort en soutien à la bio.

Biocarburants

Le Sénat a adopté notre amendement qui soutient les biocarburants E85 et B100 évitant un retour vers des carburants fossiles plus polluants, en appui à une filière agricole et industrielle française stratégique pour la souveraineté et la transition énergétiques.

Commerce équitable

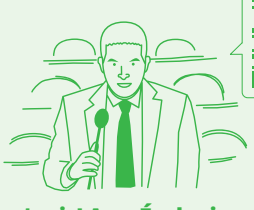
J'ai déposé et défendu deux amendements visant à encourager l'engagement des entreprises françaises dans le commerce équitable, afin de soutenir la juste rémunération des producteurs. Ces amendements ont été rejetés par le Gouvernement et la droite sénatoriale.

Forêts

J'ai déposé un amendement adopté par le Sénat visant à prolonger jusqu'au 31 décembre 2028 le taux réduit de TVA de 10 % applicable aux travaux sylvicoles et d'exploitation forestière réalisés au profit d'exploitants agricoles. La fin du taux réduit risquait de diminuer le volume de travaux réalisés et de pénaliser l'ensemble de la filière forestière.

Haies

Comme lors du précédent PLF, face aux coupes budgétaires du texte initial, j'ai cosigné et déposé des amendements dont deux ont été adoptés par le Sénat. L'un vise à augmenter, à hauteur de 110 M€, les crédits dédiés au « Plan Haies » conformément aux engagements pris par le Gouvernement en 2023. L'autre vise à instaurer un crédit d'impôt à destination des agriculteurs pour la gestion durable des haies dans la limite de 400€ par exploitation.



#SoutenirLAgroÉcologie



Billiers 10 septembre 2026
Visite d'une exploitation agricole
avec le Maire Bernard Monti

Loi d'urgence agricole : *un texte qui ne répond pas aux défis auxquels notre agriculture est confrontée*

Avec mes collègues du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain (SER), autour de notre chef de file Jean-Claude Tissot (lui aussi sénateur et agriculteur), nous nous sommes opposés au projet de loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles (et j'ai été le seul sénateur du Morbihan à voter contre).

Nous avons regretté la posture idéologique de la droite sénatoriale, qui continue de faire de la dérégulation et des intérêts particuliers de court terme la ligne directrice de son action parlementaire.

Sur la forme, nous avons déploré plusieurs débordements en séance de la part de la majorité sénatoriale qui a décidé d'ignorer consciencieusement l'opposition et de remettre systématiquement en cause la légitimité de ses contradicteurs, à tel point que j'ai été conduit, comme d'autres collègues, à faire des rappels au règlement.

L'illustration chiffrée de ce constat est claire : sur plus de 200 amendements portés par les sénatrices et sénateurs socialistes, seule une poignée a été adoptée, preuve d'une absence complète d'ouverture d'esprit et de recherche de compromis, pourtant au cœur d'une démocratie parlementaire vivante et efficace.

Sur le fond, la droite sénatoriale a fortement dégradé un projet de loi qui comportait pourtant déjà de nombreuses lacunes, en :

➔ **réautorisant les néonicotinoïdes (dont l'acétamipride), un an après la censure de la loi dite « Duplomb » et une pétition ayant réuni plus de 2,1 millions de signataires contre les pesticides ; à nouveau, j'ai été le seul sénateur du Morbihan à voter contre ce recul majeur,**
➔ remettant de nouveau en cause l'ANSES, dans une logique de défiance assumée ;
➔ détricotant méthodiquement la planification locale de l'eau, notamment en dépouillant les élus locaux de leurs prérogatives pour faire du préfet l'unique arbitre de demain ;
➔ faisant des reculs environnementaux le fil rouge de leurs propositions, avec notamment une attaque en règle des zones humides.

Retrouvez toutes mes interventions en séance sur le projet de loi d'urgence agricole

Avec mes collègues du groupe socialiste, première force de propositions au Sénat sur ce projet de loi, nous avons pourtant défendu, article après article, notre vision de l'urgence agricole en :

➔ promouvant, encore et toujours, les transitions agroécologiques de l'agriculture, notamment dans les futurs projets d'avenir agricole qui conditionneront l'attribution d'aides publiques ;
➔ renforçant la lutte contre l'importation de produits ne respectant pas les mêmes normes sanitaires et environnementales que les nôtres ;
➔ défendant la place des élus locaux dans les instances de décision, ainsi que l'intérêt des documents de planification qui structurent les politiques locales ;
➔ proposant de répondre aux besoins accrus en eau de l'agriculture par un cadre pluraliste, concerté et transparent pour un usage assurément partagé de la ressource ;
➔ renforçant les pouvoirs des SAFER pour lutter contre la déprise agricole et les spéculations foncières ;
➔ invitant à mettre en place des outils plus coercitifs pour protéger le revenu des agriculteurs et leur garantir une couverture minimale de leurs coûts de production.

La commission mixte paritaire (CMP) n'a malheureusement pas permis de corriger le tir. Avec mes collègues du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain, nous avons donc voté contre les conclusions de la CMP, refusant d'entériner un texte toujours aussi régressif pour notre agriculture, notre environnement et notre démocratie locale.



Mon intervention sur Public Sénat

NOS EN
DE C
34
40
61

FOCUS SUR

Stockage de l'eau : répondre aux besoins agricoles et veiller à préserver l'intérêt général

Dans le cadre de l'examen en séance du projet de loi d'urgence agricole, le débat sur le stockage de l'eau - que chacun reconnaît absolument nécessaire - a mis en lumière la difficulté de concilier rapidité des procédures et acceptabilité des projets. Avec mes collègues, j'ai soutenu la nécessité d'envisager des ouvrages de stockage d'eau à vocation multi-usages (agriculture, économie, services publics et citoyens) et portés par la puissance publique, dans l'intérêt même des agriculteurs (afin de les protéger des tensions locales qui ne manqueront pas de survenir face à la raréfaction de la ressource en eau). J'ai également défendu le maintien d'un niveau de concertation pour les projets bénéficiant d'allègements de procédure. En séance le 30 juin, j'ai notamment porté un amendement de repli limitant la dispense de réunion publique à certains projets directement liés à des productions destinées à l'alimentation humaine. Cette démarche cherchait à articuler simplification, finalité agricole et information du public.

Non à l'accord Mercosur !



Le 16 décembre 2025, j'ai voté en faveur de la résolution demandant au Gouvernement de saisir la Cour de justice de l'Union européenne afin d'empêcher la ratification de l'accord UE-Mercosur.

RESSOURCES PRATIQUES

#AtelierParlementaire

PRODUIRE ET NOURRIR : AGRICULTURE, PÊCHE, EAU, RESTAURATION COLLECTIVE...

(Re)voir la captation vidéo, consulter et télécharger les documents ressources et toutes les informations utiles pour votre mandat



Alimentation durable : la Région Bretagne distinguée pour son engagement en faveur du bien-manger

Le 10 juin 2026, la région Bretagne a été récompensée par l'association Un Plus Bio en tant que lauréate du Palmarès 2026 des paysages alimentaires dans la catégorie « Territoire nourricier », qui distingue les collectivités à l'avant-garde dans la structuration de filières locales solides, l'incitation au développement du bio et à l'accessibilité des produits de saison à l'échelle de tout un territoire.



Rennes 30 avril 2026

Aux côtés du Président Loïg Chesnais-Girard, nous avons reçu le **label « Relations Fournisseurs et Achats Responsables » (RFAR)**. Attribué à la Région Bretagne par le Médiateur des entreprises en partenariat avec le Conseil national des achats (CNA), ce label distingue les organisations publiques et privées engagées dans des pratiques d'achats durables, éthiques et responsables, fondées sur une relation équilibrée, transparente et partenariale avec leurs fournisseurs, en particulier les TPE-PME. La Région Bretagne est la 2ème Région française ainsi labellisée.



Salon de l'agriculture
25 février 2026

Participation à la table ronde sur la « Commande publique : le défi du revenu agricole » organisée par l'ONG Max Havelaar France

La France Agricole

Commande publique : vers une exception alimentaire de proximité d'ici à 2027 ?

La souveraineté alimentaire en actes grâce aux agriculteurs morbihannais



Landaul 4 juillet 2026
Comice du canton de Pluvigner



Séglien 27 juin 2026
Comice agricole de l'ancien canton de Cléguérec



Forges de Lanouée 22 juin 2026
Comice agricole du Pays de l'Oust et du Lié

GAGEMENTS
AMPAGNE

35 37 42 43 62 63



Soutien aux victimes du pédocriminel Joël Le Scouarnec

Lors des Questions d'actualité au Gouvernement du 1er avril 2026, j'ai interpellé le Premier ministre sur le procès du pédophile et violeur en série Joël Le Scouarnec et en particulier sur l'accompagnement des victimes.

Derrière ce dossier hors norme, des centaines de vies brisées. Pendant 25 ans, un homme s'est transformé en méga-prédateur, dans le silence des produits anesthésiants et l'inertie des institutions. Notre société n'a pas été à la hauteur avant, pendant et après le procès. La justice a elle-même reconnu qu'il s'agissait d'un impensé.

Nous devons en tirer les enseignements, d'une part en renforçant les peines pour les violences sexuelles et en reconnaissant la sérialité comme circonstance aggravante.

Le Gouvernement doit par ailleurs s'engager pour que de tels faits ne se reproduisent plus :

> En saisissant la chambre disciplinaire afin que les responsables concernés du Conseil de l'Ordre des médecins rendent des comptes ;

> En améliorant concrètement l'accompagnement des victimes, notamment avec l'avance des frais et un meilleur accès aux associations d'aide aux victimes. Car aujourd'hui encore, trop de victimes subissent une double, voire une triple peine.

Face à ce que le procureur lui-même a qualifié de « diable », nous ne pouvons pas répondre par des mesures partielles ou cloisonnées. C'est une approche globale - judiciaire, sanitaire, sociale - qui est nécessaire.

Je resterai pleinement mobilisé pour que les engagements pris soient à la hauteur du préjudice subi.

Après ma question d'actualité du 1er avril dernier, nous avons poursuivi la mobilisation aux côtés des victimes du pédocriminel et de leurs avocats pour que notre société tire toutes les leçons des défaillances institutionnelles en série qui ont rendu ces centaines de drames possibles et faire en sorte qu'elles ne puissent plus se reproduire.

Paris 29 avril 2026

Échanges avec le Collectif de Victimes de Joël Le Scouarnec



Imprescriptibilité : tous les crimes sur les enfants doivent être concernés

MEDIAPART

Lire notre tribune

Aide à mourir

Le 15 juillet 2026, l'Assemblée nationale a adopté la proposition de loi créant un droit à l'aide à mourir.

Face à l'abîme de sa propre mort, ma conviction est que les bien-portants doivent se garder de toute posture et de tout propos définitif. Confronté à un pronostic vital engagé ainsi qu'à des douleurs invalidantes et difficilement tolérables, qui peut raisonnablement certifier sans l'ombre d'un doute qu'il/elle ne souhaitera pas abréger ses souffrances ? À l'heure d'une fin imminente, malgré ces mêmes douleurs, qui peut être certain de ne pas vouloir prolonger encore la vie ? Je n'ai moi-même pas la réponse et imagine fort bien que le choix retenu puisse être finalement très différent de celui qu'on imaginait des années auparavant. Il convient donc de laisser ce choix à nos concitoyens mais de l'encadrer très strictement.

Au terme de trois lectures dans chaque chambre du Parlement et d'un vote final à l'Assemblée nationale, le texte adopté est responsable, avec des garde-fous pour éviter toute dérive et offrir une réponse concrète aux situations les plus difficiles.

Pour rappel, cinq critères restrictifs doivent être réunis pour prétendre à l'aide à mourir : être majeur, être de nationalité française ou résider de façon stable et régulière en France, être atteint d'une affection grave et incurable qui engage le pronostic vital, en phase avancée ou terminale, présenter une souffrance liée à cette affection, qui est soit réfractaire aux traitements, soit insupportable, et enfin être apte à manifester sa volonté de façon libre et éclairée.

Le texte encadre en outre précisément la procédure, *via* l'étude par plusieurs médecins de la demande formalisée par le malade, qui peut se rétracter à tout moment, puis via la décision prise à l'issue d'une délibération collégiale associant notamment un médecin spécialiste de la pathologie concernée et un soignant.



De plus, et je veux le rappeler, **ce texte n'oblige personne : il ouvre simplement un droit supplémentaire**. Ce texte, vous l'avez donc compris, est celui du choix. Et du choix en conscience : le choix, pour les malades, de pouvoir mourir sans prolonger leurs souffrances lorsqu'ils le demandent de manière libre et éclairée ; le choix, pour les soignants, de prendre part ou non à la mise en œuvre du dispositif.

Enfin, **il n'a pas vocation à compenser la dégradation de l'accès aux soins ou le recul de notre modèle de solidarité et de protection sociale. De même, il ne remplace en rien les soins palliatifs, dont nous soutenons sans relâche le renforcement**.

J'ai défendu, aux côtés de mes collègues membres du groupe socialiste, une position constante tout au long de l'examen du texte, quand dans le même temps, la droite sénatoriale dessaisissait notre Chambre de cette question : toujours accepter le débat et tenter de rechercher les compromis permettant d'améliorer un texte aussi essentiel qu'exigeant.

DuoDay : au Sénat avec Marlène



Comme chaque année, et à l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap, j'ai tenu à participer à l'édition 2025 du DuoDay qui avait une résonance particulière avec la célébration des 20 ans de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Le 25 novembre dernier, j'ai ainsi eu l'honneur et le plaisir d'accueillir Marlène Balpe, Plescopaise engagée dans une reconversion professionnelle après avoir travaillé au sein d'un ESAT.

NOS ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE

64 65 66 69

Mieux accompagner le retour des otages : à leur retour en France

Nos compatriotes retenus en otage à l'étranger, comme Benjamin Brière, détenu plus de trois ans en Iran, ou encore Olivier Dubois, ancien otage au Mali, ont vécu des épreuves d'une violence extrême.

Mais une fois de retour en France, le parcours reste trop souvent un combat. L'exemple de Benjamin Brière, confronté à des démarches fiscales inadaptées pendant sa captivité, illustre des dysfonctionnements inacceptables.

Démarches administratives incompréhensibles, droits bloqués (retraite, comptes bancaires), absence de coordination entre les services : ces situations ajoutent de la difficulté à la souffrance, dans des moments déjà particulièrement difficiles.

Avec plusieurs collègues sénateurs du groupe Les sénatrices et sénateurs socialistes, écologistes et républicains nous avions déposé et défendu en décembre dernier un amendement dans le cadre du projet de loi de finances afin de mettre en place un guichet unique d'accompagnement et de faciliter la vie des otages à leur retour. Cet amendement avait été rejeté par la droite sénatoriale et le Gouvernement nous avait opposé une fin de non-recevoir, arguant que tout était déjà en place au sein de l'administration…

Les témoignages d'anciens otages ont confirmé qu'il n'en était rien et nous avons donc interpellé le Premier ministre avec un courrier à l'initiative de notre collègue Marie-Pierre De la Gontrie. Il est urgent de mieux accompagner ces femmes et ces hommes, leur retour ne doit pas marquer le début d'un nouveau parcours du combattant.

Voir l'article de BFM TV

Simon Uzenat
@simonuzenat



13 novembre 2025
10 ans après, nous n'avons rien oublié !
Le 13 novembre 2015, 132 vies furent fauchées, plus de 350 personnes blessées et des rescapés marqués à jamais par des blessures et des traumatismes indicibles.
Face à la barbarie des commandos de Daesh, nous nous souvenons de la solidarité spontanée, des gestes fraternels et de la dignité de nos compatriotes.
Nous n'oublions pas non plus l'immense dévouement des forces de l'ordre, de secours et des personnels de santé, qui ont incarné le meilleur de notre humanité.
Plus que jamais, il nous appartient de défendre sans faillir la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, qui constituent les fondements de notre vivre-ensemble et notre meilleur rempart contre l'obscurantisme.

RÉFORME DES RETRAITES



Lorient 2 octobre 2025
Manifestation intersyndicale



La suspension de la réforme des retraites constituait l'une des conditions du compromis porté par les parlementaires socialistes en vue de permettre l'adoption d'une loi de financement de la sécurité sociale pour 2026. Cette mesure a été adoptée à l'Assemblée nationale en première lecture. Toutefois, la droite sénatoriale l'a supprimée avant que cette mesure ne soit finalement réintroduite et définitivement votée par l'Assemblée. **J'ai été le seul sénateur morbihannais à soutenir cette disposition**.

Pose de la première pierre du futur centre pénitentiaire de Vannes

Le 21 août 2026, j'ai pris part à la pose de la première pierre du futur centre pénitentiaire de Vannes, en présence notamment du Garde des Sceaux et ministre de la Justice, du préfet du Morbihan et du Maire de Vannes ainsi que de nombreux élus du Morbihan.
D'une capacité de 550 places, la nouvelle prison sera livrée au 2ème semestre 2028 et garantira la dignité carcérale, indispensable dans une démocratie, alors que l'actuelle maison d'arrêt est vétuste et surpeuplée malgré les efforts de l'administration, comme j'avais pu le constater lors de ma visite du 28 octobre 2024. Elle offrira de meilleures conditions de travail aux agents pénitentiaires dont l'engagement remarquable doit être une nouvelle fois salué.







8 mars 2026 · Journée internationale de lutte pour les droits des femmes « Le féminisme est un humanisme »







À Vannes aux côtés des associations féministes et organisations syndicales pour un « village revendicatif », festif et constructif.

De l'Afghanistan aux États-Unis, les forces réactionnaires et autoritaires multiplient les attaques contre les droits des femmes, ralentissant voire faisant reculer la marche vers l'égalité réelle. En Europe et en France, les discours policés de l'extrême droite ne doivent pas masquer ses intentions et ses actes qui visent clairement à remettre en cause les progrès arrachés de haute lutte en faveur des droits humains.

Si des avancées ont été obtenues ces dernières années, en particulier l'inscription du droit à l'IVG dans la Constitution française, les droits des femmes restent fragiles. En France comme ailleurs, les violences sexistes et sexuelles demeurent massives, les inégalités socio-économiques se réduisent trop lentement. Dans l'espace public, professionnel, dans la vie politique ou dans le numérique, les discriminations et les violences continuent de limiter la liberté et l'émancipation des femmes. Face à ces réalités, l'égalité entre les femmes et les hommes exige des politiques publiques ambitieuses, des moyens à la hauteur et une mobilisation constante, avec des priorités qui font directement écho aux revendications exprimées en cette journée.

Avec mes collègues parlementaires socialistes, nous défendons notamment l'égalité salariale réelle et la transparence des rémunérations ; la revalorisation des métiers du soin et du service, majoritairement féminisés ; un véritable service public de la petite enfance ; l'accès garanti à l'IVG, à la contraception et aux soins gynécologiques sur tout le territoire ; la lutte contre les biais de genre dans les systèmes d'intelligence artificielle ; la protection contre les cyberviolences et les deepfakes sexuels ; ou encore la mise en œuvre d'une véritable diplomatie féministe pour protéger les droits des femmes dans le monde.

Dans la perspective des élections municipales, nous avons soutenu activement l'ambition de villes et villages féministes, avec notamment des politiques éducatives et culturelles qui luttent contre les stéréotypes de genre, un urbanisme et des espaces publics pensés pour la sécurité et l'égalité ou encore un soutien renforcé aux associations féministes locales.

Enfin, nous avons porté une proposition de loi intégrale de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants, afin d'agir sur l'ensemble de la chaîne : prévention, protection, accompagnement des victimes et réponse judiciaire. Face à certaines orientations retenues par le garde des Sceaux, nous redisons que les violences sexuelles sont des affaires complexes et des épreuves traumatiques qui ne sauraient se satisfaire d'une justice expéditive. Plutôt que d'accélérer les procédures au détriment des victimes, il faut donner aux magistrats, aux enquêteurs et aux associations les moyens de mener ces affaires avec la rigueur et l'attention qu'elles exigent.

TRAVAIL DE MÉMOIRE



Remise de la médaille du Sénat à Marcel Bergamasco : un héros d'hier, d'aujourd'hui et pour demain !



Le 11 novembre 2025, au Musée de la Résistance en Bretagne, à Saint-Marcel, nous avons vécu un grand moment d'émotion, de souvenir et de partage à l'occasion de la remise de la médaille du Sénat à Marcel Bergamasco, centenaire et l'un des derniers survivants du maquis de Saint-Marcel.

J'ai souhaité organiser cette cérémonie pour réunir autour de lui sa famille, les associations d'anciens combattants et les élu·e·s venus saluer l'engagement de Marcel et, à travers lui, celui de ses frères d'armes.

La présence du secrétaire général de la Préfecture, Stéphane Jarlégand, du député Paul Molac, du président d'Oust à Brocéliande Communauté, Jean-Luc Bléher, de la Maire de Saint-Marcel, Armelle Robert, et du Maire de Ploërmel, Patrick Le Diffon, où vivent Marcel et son épouse, démontrait, s'il en était besoin, le caractère exceptionnel du parcours, de l'engagement et de la personnalité de Marcel Bergamasco. Je remercie aussi chaleureusement le conservateur du Musée de Saint-Marcel, Tristan Leroy, et son équipe pour leur appui et leur accueil.

Une cérémonie que nous avons voulue résolument humaine et intergénérationnelle. Parmi les jeunes présents, les élèves du CME de Saint-Marcel et Corentin, 12 ans, qui a pu réaliser un rêve : rencontrer un Résistant. Il portait fièrement une tenue d'époque et un brassard FFI, symbole d'un héritage vivant. Ces visages d'enfants, tournés vers celui de Marcel, rappellent l'importance du passage de témoin entre les générations.

Cette cérémonie revêtait pour moi une dimension toute particulière : 25 ans plus tôt, à Saint-Marcel, je devenais lauréat départemental du Concours de la Résistance et de la Déportation. À cette époque, élève de 3ème au collège Jules Simon à Vannes, j'avais réalisé un film et recueilli les témoignages d'anciens Résistants et déportés. Je leur avais alors fait une promesse : celle d'agir, toute ma vie, pour que ce travail de mémoire se poursuive. Remettre cette médaille du Sénat à Marcel Bergamasco, c'était aussi honorer cette promesse.

Marcel Bergamasco n'est pas un ancien combattant, il se révèle comme le défenseur le plus contemporain de nos libertés. À ses côtés et dans le profond sillon qu'il a tracé, il revient désormais à chacune et à chacun d'entre nous, en tout lieu et en tout temps, d'être des semeurs ardents de paix et de République.





Revivre la cérémonie en images et en vidéo *(avec le reportage des Infos du Pays Gallo)*







Découvrir la biographie de Marcel Bergamasco

Conjuguer au présent et au futur les combats des héros de la République



Gestel **11 novembre 2025**
Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918





La Grée-Saint-Laurent **19 mars 2026**
Journée nationale du souvenir et du recueillement dédiée aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie



Pontivy **26 avril 2026**



Devant le monument aux morts puis à Stival, j'ai pris part aux cérémonies organisées à l'occasion de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation, aux côtés de Soizic Perrault, Maire de Pontivy, de ma collègue conseillère régionale Élisabeth Jouneaux-Pédrono, des anciens combattants, des porte-drapeaux et de nombreux habitants. Nous avons honoré la mémoire et rendu hommage à toutes les victimes de la barbarie nazie.



Kernascléden **8 mai 2026**
Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945



Vannes **9 mai 2026**
Fête de l'Europe et commémoration de la déclaration du 9 mai 1950 de Robert Schuman



Lauzach **8 juin 2026**
Cérémonie d'hommage aux morts pour la France en Indochine



Vannes **18 juin 2026**
Commémoration de l'Appel du 18 Juin 1940



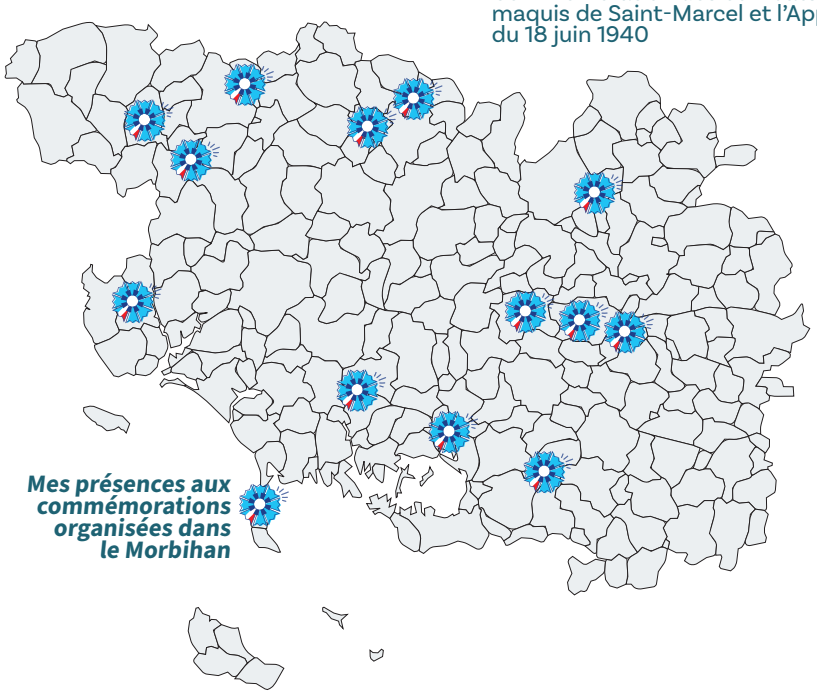
Saint-Marcel **20 juin 2026**
Commémoration des combats du maquis de Saint-Marcel et l'Appel du 18 juin 1940

21 juin 2026, Sérent

Cérémonies commémoratives organisées conjointement par les communes de Sérent, Bohal et Saint-Marcel devant la Croix des parachutistes puis devant le monument du maquis La Nouette.







Mes présences aux commémorations organisées dans le Morbihan







Saint-Gérand-Croixanvec
26 juillet 2026

« À l'éternel esprit breton toujours prêt à défendre la France »

Le 26 juillet 2026, je me suis rendu à Saint-Gérand-Croixanvec pour la cérémonie de commémoration de l'attaque du maquis de Guerlogoden, co-organisée avec les communes de Neulliac, Kergrist et Pontivy, aux côtés des Maires Claude-Albert Lebris, Jean-Pierre Le Ponner, Arnaud David et d'Albane Stephan, adjointe à la Maire de Pontivy.

Près de 200 personnes, dont la Maire de Cléguérec, Maryvonne Le Forestier, et de nombreux représentants d'associations patriotiques et d'anciens combattants (UNC, FNACA, Souvenir Français), ont assisté à ce temps fort de l'histoire locale, 82 ans après cette bataille héroïque et 80 ans après l'inauguration du monument de pierre en forme de Croix de Lorraine.

Le 27 juillet 1944, le 3ème bataillon FFI (Forces Françaises de l'Intérieur), composé de 80 maquisards à Guerlogoden et commandé par le capitaine Roger Massardier, subit une attaque massive de 360 soldats allemands.
La bravoure des FFI Louis Cadoret, Pierre Bernier, Mathurin Guilloux et Antoine Le Mouillour permit aux autres maquisards d'éviter l'encerclement et de s'échapper. Les trois derniers cités tombèrent au combat quand le premier fut fait prisonnier puis torturé et abattu par les Allemands, tout comme André Le Clainche.

Cette cérémonie résonnait pour moi d'un écho très singulier. En effet, il y a vingt-cinq ans, dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la Déportation, je réalisais un film pour reconstituer l'attaque du maquis de Guerlogoden et retracer l'engagement dans la Résistance de Jacques Bruhat, dernier survivant du maquis. Ancien président des FFI morbihannais, il était ensuite devenu un grand ami personnel et il nous a malheureusement quittés en 2018.

C'est donc avec beaucoup d'émotion que j'ai échangé avec les descendants de certains des héros du maquis de Guerlogoden, notamment le petit-fils du capitaine Massardier, Gilles Massardier, et la petite-fille de Louis Cadoret, Jocelyne Cadoret.











Panthéonisation de Marc Bloch et Simonne Vidal

Le 23 juin, j'ai assisté à la panthéonisation de Marc Bloch, historien et Résistant qui *« chérissait la vérité »*, et de son épouse Simonne Vidal. Auteur notamment de *L'Étrange défaite* et d'*Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Marc Bloch a combattu l'antisémitisme et le fascisme et s'est activement engagé dans la Résistance avant d'être arrêté, torturé et fusillé par la Gestapo ; Simonne Vidal a été, quant à elle, infirmière bénévole durant les deux guerres mondiales et assistante de recherche pour son mari. L'hommage national qui leur a été justement rendu rappelle l'importance de l'engagement citoyen pour défendre les valeurs de la République en toutes circonstances.

Sainte-Anne-d'Auray 3 juillet 2026

Cérémonie d'hommage aux Morbihannais morts pendant les combats de la Première Guerre mondiale



Langoëlan 4 juillet 2026

Sur les lieux de la bataille de Kergoët du 1er juillet 1944, l'émotion était particulièrement forte. Aux côtés des descendants des victimes, des bénévoles de l'association des Enfants et Amis de Kergoët et des associations d'anciens combattants, patriotiques, ainsi que des élus des différentes communes concernées (morbihannaises et costarmoricaines), nous avons honoré la mémoire de Joseph Le Padellec, Fernand Bonis et de tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour défendre notre liberté.















Plumelec 12 juillet 2026

J'ai participé aux trois temps de la traditionnelle matinée commémorative : l'hommage rendu à Remungol au caporal Émile Bouétard, premier soldat des troupes débarquées tombé pour la Libération, le 5 juin 1944. À Kérihuel, nous avons honoré la mémoire des 18 victimes des événements du 12 juillet 1944 : le sacrifice du capitaine Pierre Marienne, des parachutistes SAS, des résistants FFI et des habitants du village. Une matinée qui s'est achevée avec le recueillement devant le monument aux morts de la commune.

Saint-Pierre-Quiberon

13 juillet 2026

Le 13 juillet, nous nous sommes retrouvés nombreux devant le monument aux morts du Fort Penthièvre, en présence notamment du préfet du Morbihan, Michaël Galy, et du Maire de Locminé, Hugues Jéhanno, afin de rendre un hommage solennel aux 59 patriotes fusillés après condamnation à mort ou exécutés sans jugement par l'occupant 82 ans plus tôt.

Lieu de détention et d'exécution de Résistants dans les conditions les plus abominables, le Fort de Penthièvre a vu tomber des martyrs morbihannais (mais pas exclusivement) originaires de Locminé, Saint-Pierre-Quiberon, Plumelec, Vannes, Molac, Pleucadeuc, Baden, Languidic, Grand-Champ et Malestroit.









Vannes 14 juillet 2026

Cérémonie du 14 juillet



Priziac 18 juillet 2026

Cérémonie commémorative des exécutions de juin et juillet 1944



Vannes 19 juillet 2026

Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France

« LE COLLECTIF À LA MORBIHANNAISE »

« Pendant la campagne sénatoriale, nous nous étions engagés à poursuivre le travail en équipe. C'est chose faite comme en atteste ce troisième magazine annuel de mandat. Aux côtés de Simon, nous sommes ses référents territoriaux pour tous les élu·e·s du Morbihan. Nous renouvelons nos chaleureuses félicitations aux élus qui ont débuté leur mandat en mars 2026 : n'hésitez pas à solliciter notre équipe, nous serons toujours là pour vous aider et faciliter l'exercice de votre mandat, notamment par le partage des bonnes pratiques ! »

Finances locales : contribuer à l'effort national sans sacrifier l'investissement local

Je siège désormais au Comité des finances locales (CFL), une instance essentielle pour faire entendre la voix des collectivités et mesurer les conséquences des décisions nationales sur nos territoires.

Le projet de loi de finances 2027 suscite une réelle inquiétude. La contribution progressive à l'effort budgétaire (CPEB), l'écrêtement de la TVA, la baisse du taux du FCTVA et l'augmentation des cotisations à la CNRACL se cumulent et pèsent sur les budgets de nos collectivités.

À ces mesures s'ajoutent des dépenses de fonctionnement qui progressent, des besoins croissants de la population et des exigences fortes en matière de transition écologique, de services publics et d'aménagement.

Nous ne refusons pas de participer à l'effort collectif. Nous savons que le redressement des finances publiques est nécessaire et nous sommes prêts à prendre notre part de responsabilité. Mais cet effort doit être juste, prévisible et soutenable. Il ne peut pas réduire davantage nos marges de manœuvre, au risque de nous fragiliser et de contraindre les collectivités à renoncer à des projets essentiels.

L'investissement local est un moteur essentiel de l'activité économique et de l'emploi de nos territoires.

Notre responsabilité est de gérer avec rigueur, mais aussi de continuer à investir. Pour cela, nous avons besoin de visibilité, de règles stables et d'un dialogue sincère avec l'État. L'effort demandé doit tenir compte des capacités réelles de chaque collectivité pour préserver cette faculté d'agir.

C'est cette exigence que je souhaite porter au sein du CFL : contribuer au redressement national sans compromettre les projets qui améliorent concrètement la vie de nos habitants.



Pascale GILLET

Maire de Baud

Présidente de Baud Communauté

pascale.gillet@mairie-baud.fr

Budget 2027 : des mesures qui fragilisent les plus modestes et les collectivités

Les premiers éléments du budget 2027 désignent les plus fragiles comme les premières victimes de ces choix.

Exemple avec le gel inédit de plusieurs prestations sociales : les prestations familiales ne seraient pas revalorisées au niveau de l'inflation tout comme la prime d'activité. S'y ajoute la décision de ne pas revaloriser les APL. Pour les étudiants, les personnes en difficulté, ou les retraités accompagnés par les CCAS, ces aides sont indispensables pour accéder à un logement et surtout s'y maintenir. Le reste à vivre pour les publics concernés va se détériorer et ils devront se tourner vers les CCAS et les associations pour se nourrir, se déplacer…

Le Gouvernement prévoit de dégager 5,5 milliards d'euros d'économies en ne revalorisant pas intégralement les pensions des retraités percevant plus de 1260 euros par mois. De nombreux seniors cumulent des difficultés liées à l'isolement social, à la perte d'autonomie ou aux dépenses de santé et de logement qui ne se mesurent pas à travers le montant de leur pension.

Le financement des collectivités et de l'action sociale de proximité menacé

Le Gouvernement souhaite imposer aux collectivités locales une nouvelle saignée budgétaire de 7 milliards d'euros, à travers notamment une nouvelle contribution progressive à l'effort budgétaire (la CPEB, non remboursable) pour 2,5 milliards d'euros. Cette fois-ci, les communes seraient concernées à hauteur de 40% ainsi qu'une grande partie des intercommunalités.

Le coup de rabot porté au FCTVA est une mauvaise nouvelle pour les projets en cours ou à venir.

De plus, le Fonds national d'action sociale des CAF serait appelé à ralentir, risquant de fragiliser les financements accordés aux établissements sociaux sur tout le territoire.

Les élus locaux découvrent donc avec une grande surprise l'ampleur et le ciblage de ces mesures d'économie. Le redressement des comptes publics ne peut pas reposer aussi largement sur les ménages modestes et sur les collectivités qui les accompagnent au quotidien.



Philippe JUMEAU

Adjoint au Maire de Lanester

Conseiller communautaire de Lorient Agglomération

Président de l'Union départementale des CCAS du Morbihan

philippe.jumeau@wanadoo.fr



Sophie BOUCHON

Maire de Saint-Jacut-les-Pins

Conseillère communautaire déléguée de Redon Agglomération

sophiebouchon@free.fr

Écouter les territoires, retisser les liens

L'année qui s'achève nous rappelle à quel point notre pays traverse une période de profondes incertitudes. Crise démocratique, défi climatique, tensions économiques : les élus locaux sont en première ligne pour répondre aux inquiétudes de nos concitoyens et maintenir la cohésion de nos territoires.

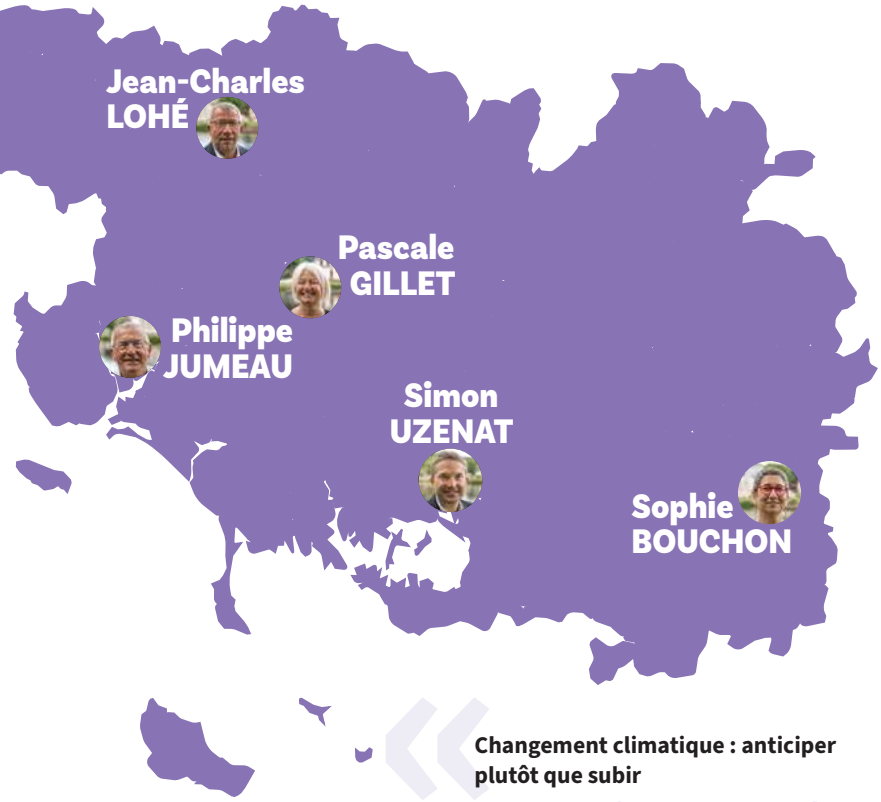
Dans nos communes, nous nous battons chaque jour pour construire des budgets équilibrés malgré l'augmentation des charges. Nous devons entretenir les bâtiments communaux, préserver les services publics de proximité et continuer à investir pour préparer l'avenir. Cet engagement est d'autant plus difficile qu'il se fait dans un contexte où les marges de manœuvre se réduisent et où les attentes des habitants sont encore plus fortes.

Le changement climatique nous impose également de repenser nos modes d'action. Les événements météorologiques extrêmes se multiplient et touchent de plus en plus fort nos territoires. Plus récemment, la tempête Austen qui a privé de très nombreux habitants du Morbihan d'électricité a montré combien la solidarité locale, la réactivité des élus et l'engagement des services publics demeurent essentiels.

Au fil de ces crises, un même constat revient sur le terrain : nos concitoyens sont fatigués. Fatigués de l'incertitude, des difficultés du quotidien, mais surtout du sentiment de ne pas être suffisamment entendus. Nous attendons tous de l'écoute, de la considération et des réponses concrètes.

À l'approche de l'élection présidentielle, nous devons collectivement mesurer les risques d'une fracture toujours plus profonde entre les citoyens et les institutions. Les choix qui seront faits engageront durablement l'avenir de notre pays. Plus que jamais, nous avons besoin de responsables politiques capables de dialoguer, de rassembler et de porter une vision respectueuse des territoires et de ceux qui les font vivre.

C'est dans cet esprit de proximité, d'écoute et d'engagement que nous devons continuer à agir !





Jean-Charles LOHÉ

Maire de Locmalo

Vice-Président de Roi Morvan Communauté

Président du Pays Centre Ouest Bretagne

maire@locmalo.bzh

Changement climatique : anticiper plutôt que subir

Chaleurs extrêmes, incendies, pénuries d'eau, tempêtes comme Ciaran, Austen : le changement climatique n'est plus une menace lointaine. Ses conséquences sont déjà là et les phénomènes violents deviennent plus fréquents et plus intenses.

Face à l'urgence, pompiers, services de secours et collectivités se mobilisent. Mais intervenir dans la crise ne suffit pas. Nous devons anticiper les effets du changement climatique sur nos territoires, nos logements, nos équipements publics et nos services à la population : prévention des incendies, végétalisation des espaces urbanisés, protection des plus fragiles et sécurisation de l'approvisionnement en eau.

En Bretagne, environ 75 % de l'eau potable provient des eaux de surface. Cette dépendance nous rend vulnérables aux sécheresses et aux pics de consommation. Si l'hiver ne permet pas de reconstituer les réserves, un nouvel été sec pourrait provoquer de graves difficultés d'approvisionnement.

Les retenues d'eau multi-usages, sous gestion publique, peuvent constituer un outil de sécurité et de soutien aux activités, notamment agricoles. Mais elles ne sont pas une solution miracle et ne doivent pas nous détourner de l'essentiel : protéger et restaurer les zones humides, reméandrer les cours d'eau et promouvoir la sobriété des usages domestiques, industriels, professionnels et agricoles.

Il faut agir à long terme, en adaptant les réponses aux réalités locales. La gestion de l'eau doit aussi se penser à l'échelle régionale, dans une logique de solidarité entre l'aval et l'amont. L'ambition de la Région Bretagne et des acteurs concernés de construire un véritable Parlement de l'eau va dans le bon sens.

Nous ne pouvons plus nous contenter de gérer l'urgence. Anticiper, transformer nos pratiques et organiser les solidarités : c'est ainsi que nous préparerons nos territoires aux bouleversements à venir. Je pense aussi à nos jeunes, à qui nous devons un avenir, à qui nous devons des solutions.

LIENS
AVEC LES ÉLUS

« La proximité, une priorité quotidienne »



Une équipe parlementaire à votre disposition

Une ligne mobile et une adresse mail exclusivement réservées aux élu·e·s

elus56@simonuzenat.bzh

06 81 15 45 78



Tugdual Gauter
Collaborateur parlementaire en circonscription



Ségolène de Maupeou
Collaboratrice parlementaire en circonscription



Audrey Essola
Collaborateur parlementaire en circonscription



Julie Landreau
Collaboratrice parlementaire à Paris

« Je souhaite recevoir des **informations** et **ressources pratiques** pour mon mandat »

Je scanne ce QR code



Nous nous déplaçons en Mairie à la demande mais nous pouvons aussi vous recevoir et/ou organiser des réunions de travail dans les **3 antennes de notre permanence parlementaire**

- 12 rue de Porharch, 56160 Locmalo
- 17 avenue de Verdun, 56000 Vannes
- 18 rue Victor Massé, 56100 Lorient

Téléchargez ce magazine de mandat

Imprimé sur papier recyclé et fabriqué en France, par une entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire

17 avenue de Verdun • 56000 Vannes
02 97 60 10 74
echangeons@simonuzenat.bzh
www.simonuzenat.bzh